Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada......$2.00
Un an, Etranger......$2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

11 ème Année — PRINCE ALBERT, SASK., Mercredi, 20 Avril, 1921 — No 7

Le Premier Oblat Canadien

Le Père Dandurand vient de mourir à Saint-Boniface à l'âge de *cent deux ans*. Il était le plux vieux prêtre du monde. Ordonné par privilège spécial à l'âge de vingt-deux ans, il allait célébrer au mois de septembre prochain, son *quatre-vingtième* anniversaire de prêtrise, ce qui ne s'est peut-être encore jamais vu.

Le jour même où les premiers religieux Oblats de Marie-Immaculée, venus de France à la demande de Mgr Bourget, arrivaient à Montréal, 2 décembre 1841, le jeune abbé Dandurand, qui était assistant-secrétaire de l'évêché, entrait dans cette communauté. Il a raconté lui-même comment fut subitement décidée sa vocation.

Il était allé ouvrir la porte aux nobles étrangers et les avaient introduits auprès de l'évêque. Aussitôt ceux-ci se jetèrent à genoux et reçurent une bénédiction qui a porté de grands fruits, comme on l'a vu depuis.

—Mes Pères, dit l'évêque de Montréal, s'adressant aux Missionnaires, l'année dernière, lorsque votre vénérable Supérieur Général (Mgr de Mazenod, fondateur de la communauté qui ne comptait encore qu'une quarantaine de membres) promit de m'envoyer quelques-uns de ses enfants, je lui assurai que dès votre arrivée, je leur donnerais un compagnon.

—En effet, Monseigneur, reprit le chef d'entre eux, le Père Honorat, vous nous avez promis un sujet connaissant la langue anglaise pour nous aider dans nos travaux. L'aurons-nous bientôt?

—Toute de suite, si vous le voulez. Le voici, ajouta-t-il, en désignant le jeune abbé Dandurand.

—Mais, Monseigneur, repartit celui-ci, je n'y ai jamais pensé.

—Dieu y a pensé pour vous, répliqua l'évêque.

La vocation du Père Dandurand était décidée. Il reconnut dans les paroles de son évêque le signe de la volonté de Dieu. Il était le premier Canadien à entrer dans cette famille religieuse qui allait compter des centaines de missionnaires dans un champ d'apostolat qui comprend les cinq parties du monde. Déjà plus d'un millier de ses frères en religion, dont vingt évêques ou archevêques, l'ont précédé dans l'éternité où il arrive après avoir fourni une carrière qui double l'étape ordinaire donnée à l'homme de parcourir.

Nous ne saurions mieux résumer la carrière du premier Oblat canadien qu'en empruntant à Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface une partie du vivant tableau qu'il en traçait au centenaire du vénérable vieillard, le 23 mars 1919:

"L'Oblat porte dans les armes de sa communauté ces paroles significatives: *Evangelizare pauperibus misit me*. C'est pour porter la bonne nouvelle de l'Evangile aux pauvres qu'il est envoyé par le Divin Maître. Les pauvres spirituels, les vrais pauvres ceux-là, se trouvent parfois dans les centres populeux, dans les paroisses des grandes villes. L'Oblat existe pour leur rappeler les vérités éternelles par le bienfait des grandes missions qui produisent toujours des fruits de grâce étonnants. C'est pour ces pauvres que l'illustre Evêque de Montréal, de sainte mémoire, Mgr Bourget, avait sollicité la venue des Oblats de Marie Immaculée dans son diocèse. C'est vers ces pauvres qu'alla le jeune Père Dandurand en compagnie de ses nouveaux frères en religion....

"Les Oblats devaient être les apôtres de l'Ouest canadien. On a dit—et c'est vrai—que ces missions furent les plus pénibles du monde. Mais conscients de leur mission inscrite dans leurs armes: *Evangelizare pauperibus misit me*, ils s'élancèrent comme des géants pour parcourir leur voie.

"Le bon Père Dandurand devait faire partie de la première phalange qui vint à Ottawa, alors Bytown, pour de là rayonner dans toute cette vallée de la rivière Ottawa couverte d'épaisses forêts. Aujourd'hui Ottawa est à la porte de Montréal, mais alors 130 milles à travers les grands bois étaient une distance considérable. C'était bien l'Ouest, c'était bien la route des canots qui devait conduire ses frères à travers les prairies, jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

"C'est sur ce théâtre que se dépensa le meilleur de la vie du Père Dandurand, alors dans la force de l'âge. Il se prodigua à toutes les besognes. Missionnaire, secrétaire d'évêché, curé de cathédrale, vicaire général et, à ses heures, architecte, il construisit la cathédrale actuelle d'Ottawa, l'église St-Joseph et celle de Sainte-Anne, et une partie de l'Université d'Ottawa. C'est à cette époque qu'il fit partie de la troupe héroïque de missionnaires et de Soeurs Grises, qui se dévouèrent aux pauvres victimes du terrible fléau connu dans l'histoire du pays sous le nom de typhus de 1847.... (Le Père Dandurand fut atteint lui-même par la terrible maladie qui le conduisit aux portes de la mort).

"C'est en 1875, qu'il quitta Ottawa pour venir parmi nous, prendre un repos relatif dans le petit nid de Saint-Charles. L'Ecriture Sainte dit que les plus forts vivent jusqu'à quatre-vingts ans: au-delà il n'y a plus que le labeur et la douleur. A quatre-vingts ans passés, le Père Dandurand devait prendre sa retraite comme curé de Saint-Charles, pour venir à Saint-Boniface continuer le saint ministère parmi les vieillards et les orphelines, jusqu'à l'âge de *quatre-vingt-dix-sept ans*. Nous avons été les témoins de cette partie de sa vie.... Pendant toutes les années de son séjour parmi nous il resta un modèle de bonté condescendante et de régularité religieuse. Levé à cinq heures tous les matins, il était rendu à la chapelle intérieure dès cinq heures et un quart pour l'oraison. Cette régularité il la porta dans tous les actes de sa vie, et nul doute qu'elle l'aida puissamment à garder cette jeunesse de corps et d'âme qui le firent toujours vingt ans, au moins, plus jeune que son âge.... Pendant tout le temps que nous l'avons connu, il agit en tout comme un homme convaincu que nous sommes ici-bas pour être bons et saints et rendre les autres heureux autour de nous."

Jusqu'à ses derniers jours, ce vénérable vieillard qui avait commencé un second siècle est resté jeune par la fraîcheur de l'imagination et de la sensibilité, par la vigueur de l'intelligence et de la mémoire. Il est mort le jour de la fête de saint Joseph, mercredi dernier, gardant sa parfaite connaissance jusqu'à la fin. Ses dernières paroles furent pour remercier tous ceux qui priaient pour lui et redire sa joie de mourir en la fête de saint Joseph.

Monseigneur l'Archevêque de Régina a tenu à se joindre à Nos Seigneurs les Archevêques de Saint Boniface et de Winnipeg et à un nombreux clergé pour rendre les derniers hommages à ce premier religieux canadien dont la longue carrière s'auréole de mérites et de vertus.

A.-F. Auclair, O.M.I.

RECTEUR DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA

Le R.P. Marcotte O.M.I., supérieur du Collège Mathieu de Gravelbourg, devient Recteur de l'Université d'Ottawa.

Le *Droit*, d'Ottawa, nous apprend que le R. P. F. X. Marcotte, O. M. I., qui avait pris au mois d'août dernier la direction du Collège de Gravelbourg, vient d'être nommé Recteur de l'Université d'Ottawa, en remplacement du R. P. Louis Rhéaume, depuis six ans à la tête de cette institution.

Cette rapide et brillante promotion du R. P. Marcotte honore grandement le jeune Supérieur du Collège Mathieu qui avait su ici se faire aimer et estimer de tous durant son trop court séjour parmi nous, et dont le départ a été bien vivement regretté.

Avec nos plus sincères félicitations, nous lui offrons nos meilleurs voeux de succès dans le nouveau champ d'activité de haute éducation d'où il ne manquera pas de s'intéresser à la belle oeuvre du collège français de la Saskatchewan à laquelle il donna tout son coeur.

:o:

Consécration épiscopale de Mgr Hallé

S. G. Mgr Hallé, Vicaire Apostolique de l'Ontario-Nord, a été consacré évêque dimanche dernier à Lévis. Le prélat consécrateur était Son Eminence le Cardinal Bégin, assisté de Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, et de Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface. Le sermon de circonstance fut donné par Mgr Latulipe, évêque de Haileybury. Mgr Charlebois ainsi que de nombreux dignitaires ecclésiastiques et civils assistaient à la cérémonie qui fut des plus imposantes. S. G. Mgr Hallé porte le titre d'évêque de Pétrée comme Mgr de Laval, premier évêque de Québec.

Ad multos annos!

:o:

Le gouvernement fédéral subira de nouveau l'épreuve de quelques élections complémentaires

Les élections complémentaires pour les sièges actuellement vacants aux Communes auraient lieu non le 25 avril comme le voulait la rumeur, mais plutôt le 28 mai et peut-être même le 5 juin.

Les circonscriptions pour lesquelles on doit émettre les brefs sont York, N. B. Yamaska, Québec et St-Antoine, Montréal. Peut-être aussi York ouest en Ontario. Le siège de Yamaska est devenu vacant par la mort de M. Oscar Gladu, député libéral; celui de York par la mort du colonel McLeod et celui de St-Antoine par la démission de Sir Herbert Ames. La vacance de York ouest a été causée par la mort du capitaine Tom Wallace.

o

QUÉBEC. — Le R. P. Debeauquesne, directeur du Patronage de St-Vincent de Paul, que l'on surnommait le "père des pauvres" est décédé à l'âge de 56 ans. Il était originaire d'une riche et illustre famille de France et il avait tout quitté pour se vouer au service des pauvres.

WINNIPEG. — Les fermiers de l'Ouest ont déclaré qu'ils ne paieraient à leurs employés que cinquante à soixante-quinze pour cent du salaire de l'an passé. Le salaire normal sera d'environ cinquante dollars par mois, pension comprise.

Le Japon voudrait s'entendre avec les Etats-Unis

Le gouvernement japonais est actuellement à étudier la question d'envoyer à Washington, un Japonais haut placé qui devra s'occuper de tous les problèmes du Pacifique y compris celui des mandats, pour la Californie, pour la Chine, pour la Sibérie, pour l'immigration et pour l'armement.

Cependant le gouvernement n'a encore rien annoncé d'officiel à ce sujet. Ce chargé d'affaire remplirait à peu près les mêmes fonctions que l'ex-premier ministre Viviani de France actuellement aux Etats-Unis.

La note du secrétaire d'Etat Charles E. Hughes, déclarant que les Etats-Unis n'abandonnent pas leurs droits dans l'établissement de la paix, non seulement a créé une profonde impression au Japon, mais aussi a raffermi cette conviction que le temps est maintenant venu de régler tous les problèmes existants entre les Etats-Unis et le Japon, si l'on ne veut pas que la situation s'aggrave davantage.

o

Galliéni Maréchal

Paris. — Par un vote unanime, le Sénat français vient de rendre un hommage posthume au Général Galliéni, ancien ministre de la guerre et gouverneur militaire de Paris, en l'élevant à la dignité de maréchal....

Galliéni est mort en mai, 1916, à Versailles.

:O:

L'Angleterre va-t-elle adopter une politique plus humaine à l'égard de l'Irlande?

Londres. — Des changements importants dans la situation irlandaise incluant l'adoption d'une nouvelle politique par le gouvernement et l'abandon de la politique de violence, s'annoncent imminents.

En dépit de certaines critiques au sujet de la nomination de Lord Ed. Talbot, comme vice-roi de l'Irlande, les observateurs politiques regardent cette nomination comme le commencement d'un projet de conciliation. Ils sont plus optimistes qu'ils ne l'ont jamais été depuis cinq ans.

On admet que le régime de Greenwood tire à sa fin. Sa démission comme secrétaire d'Etat pour l'Irlande ou au moins son transfert à un autre poste du gouvernement, ne sauraient tarder.

La position de secrétaire pour l'Irlande a diminué d'importance.

Lorsque le "Château de Dublin" cessera théoriquement d'exister le poste de secrétaire pour l'Irlande sera aboli. C'est ce qui doit arriver le 19 avril, jour où le Home Rule entre en vigueur.

L'organisation du Château de Dublin continuera cependant à fonctionner tant qu'un ou les deux parlements irlandais ne seront pas établis définitivement.

Il est entendu que le cabinet anglais a recommandé à Greenwood de museler ses troupes, au moins temporairement. On est certain du retrait prochain de "*Black et Tan*." Il est probable aussi que la majorité des troupes régulières retournera en Angleterre.

Les troupes anglaises évacueront l'Irlande par sections.

On n'obtiendra la paix en Irlande que lorsque la politique actuelle aura été abandonnée et que les personnes qui y ont été mêlées auront quitté le pays, quelle que soit leur position de supériorité ou d'infériorité. Ces personnes sont Greenwood et les troupes "Black and Tan".

Le Pape et la "question flamande."

La lettre du Souverain-Pontife aux évêques de Belgique sur la question des langues, que nous publions aujourd'hui, rappelle la direction si ferme et si large à la fois que le Saint-Père donnait aux évêques du Canada, sur le même sujet, dans sa lettre *Litteris apostolicis*, du 7 juin 1918.

Après avoir fait remarquer les points d'analogie de la question ontarienne et de la question flamande, et l'identité de direction que donne le Pape dans les deux cas, M. Henri Bourassa conclut ainsi un magnifique article sur ce sujet dans le *Devoir* du 9 avril:

"Loin d'adopter la thèse des anglicisateurs au Canada, qui est celle des *fransquillons* en Belgique, *l'unité de langue est nécessaire à l'unité religieuse ou nationale* — le Pape recommande de chercher l'union et la concorde dans le respect du droit particulier de chaque groupe à sa langue nationale. Aux Flamands comme aux Canadiens français, aux Wallons comme aux Canadiens de langue anglaise, il reconnaît le droit de garder leur idiome respectif. Aux prêtres qui les évangélisent, il ordonne d'apprendre "à la perfection" la langue du peuple — non au peuple d'entendre de force la langue du prêtre — et d'en faire usage, non au gré de leur caprice ou de leur humeur, mais "selon les besoins des fidèles". Le Pape, évidemment, n'a pas oublié que le devoir de l'apôtre, c'est de se faire "tout à tous".

"Aux chefs de l'Eglise enseignante, il rappelle que l'autorité repose sur la justice; aux prêtres et aux fidèles de l'Eglise enseignée, que le respect de l'autorité est la meilleure sauvegarde des légitimes libertés. A tous, pasteurs et fidèles, il rappelle les principes fondamentaux de l'ordre social: les intérêts de Dieu dominent ceux de la patrie, le bien général de la patrie passe avant le bien particulier des éléments qui la composent. En d'autres termes, la religion prime le patriotisme, et le patriotisme national prime le particularisme.

"Puissions-nous, Flamands et Wallons, Canadiens d'origine française et irlandaise, prêtres et laïques, faire notre profit de ce salutaire enseignement, en absorber *toutes* les leçons, en comprendre *toute* la portée! Puissions-nous surtout le mettre en pratique selon l'esprit qui l'inspire! Si tous s'y mettaient avec intelligence et avec courage, en toute bonne foi et en toute vraie charité, nos problèmes de races et de langues, dans la mesure où ils menacent l'unité catholique, seraient tôt résolus. Ici comme en Belgique, si les catholiques, séparés par la langue unis par la foi — ou qui devraient l'être — se décidaient enfin à respecter leurs droits particuliers, à reconnaître et se pardonner leurs torts réciproques, la question des langues nationales cesserait d'être, aux mains des ennemis de l'Eglise, l'élément de discordes et le tison de haines qu'elle a été, depuis quelques années surtout."

:o:

La situation dans le sud de la Saskatchewan

OTTAWA — Sur les instructions de sir James Lougheed, ministre de l'intérieur, une requête a été télégraphiée à M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan, pour qu'il fasse une enquête sur les conditions résultant de la sécheresse dans le sud de la province. Le télégramme à M. Martin cite une communication reçue de Meyronne, dans laquelle il est dit que si l'on n'intervient pas, une grande quantité de terre qui a été l'objet d'une bonne jachère d'été ne sera pas semée. Les banques avaient conseillé à un grand nombre de fermiers de vendre tout ce qu'ils avaient, même leur semence, promettant de leur faire des avances au printemps pour acheter d'autre semence. Aujourd'hui les banques leur refusent tout crédit et les municipalités ne sont pas en mesure de leur donner aucune assistance.

Le Dr. W. D. Cowan, député de Régina, et I. E. Argue, député de Swift Current, ont eu une entrevue à ce sujet avec le ministre de l'intérieur

M. Martin et les écoles séparées

Le premier ministre aborde de front le problème. — Tant qu'il sera premier ministre, dit-il, son gouvernement respectera et protégera les droits des minorités.

Limerick, Sask. — La convention libérale de la circonscription de Willow Bunch pour la nomination d'un candidat aux prochaines élections provinciales a eu lieu à Limerick le 11 avril, sous la présidence de M. Balfour, le distingué pharmacien canadien-français de Willow Bunch.

Après l'élection du bureau et des différentes commissions, plusieurs orateurs ont pris la parole et ont fait l'éloge du gouvernement Martin. Tous ont démontré qu'il avait droit à la reconnaissance des électeurs pour la façon parfaite dont il avait géré les affaires de la province.

M. A. J. Hindle, le représentant actuel, a été proposé par tous les orateurs comme candidat. D'après le jugement de tous ceux qui le connaissent, le député de Willow Bunch, qui est un pionnier de la région, est pénétré de l'esprit de justice et des vrais principes du libéralisme. Sa nomination n'a rencontré aucune opposition et a été accueillie par une salve d'applaudissements.

Le premier ministre Martin avait assisté à la réunion comme président honoraire. Le soir, il y a eu une autre assemblée à laquelle il a parlé devant une très nombreuse assistance.

Après avoir exposé le bilan de son gouvernement, l'honorable Martin a abordé carrément la question des écoles séparées, comme, a-t-il dit, on l'avait prié de le faire.

Il commence par déclarer que si la Confédération existe, c'est parce que le droit des minorités est stipulé dans la constitution. Sans cela il était impossible d'établir la Confédération.

On me demande d'abolir les écoles séparées de la province. Mais, Mesdames et Messieurs, notre gouvernement ne le peut pas. Il faudrait renverser la constitution du Dominion, et ce n'est pas en notre pouvoir. Supposez que vous, protestants, vous alliez vous installer dans la province de Québec, ne considéreriez-vous pas comme un acte de justice la liberté que donnent actuellement les catholiques de Québec aux écoles séparées protestantes?

Ne cherchez pas la guerre là où nous devons avoir la paix. Le nombre des écoles séparées est d'ailleurs infime par rapport à celui des écoles publiques. Sur les 4,500 écoles de la Saskatchewan, 21 seulement sont des écoles séparées, dont 17 catholiques et 4 protestantes.

On accuse le gouvernement d'être mené par les catholiques. Le premier ministre se déclare personnellement presbytérien pratiquant. Sur la question des écoles séparées, son gouvernement s'en tient aux articles de la constitution de 1905 qui reconnaissent à la minorité le droit d'avoir ses écoles séparées. Ni les pétitions, ni les conventions, ni le gouvernement de Régina, ni celui d'Ottawa, ni le conseil privé d'Angleterre ne peuvent enlever ce droit aux minorités, soit catholiques, soit protestantes. Chaque fois qu'une demande sera faite en conformité avec la loi pour obtenir une école séparée, le ministre de l'éducation l'accordera, car notre constitution le veut ainsi.

On a été jusqu'à dire que je favorisais l'ouverture d'une école séparée à Kincaid et que je refusais l'école séparée aux protestants de Gravelbourg," poursuit l'honorable Martin. Or il n'a jamais été question d'une école séparée catholique à Kincaid. Quant à Gravelbourg, les protestants y auront leur école séparée quand ils seront en mesure de l'avoir.

On m'accuse de favoriser Gravelbourg. Je vous déclare que je n'y suis jamais allé; mais je vais y aller bien vite, car on m'assure que c'est la plus belle ville du sud de la Saskatchewan. (Applaudissements et rires).

En terminant, le premier ministre met au défi qui que ce soit dans l'assistance de prouver que sa politique s'est écartée du droit et de la justice. Tant que je serai premier ministre, dit-il, mon gouvernement respectera et protégera les droits des minorités.

L'honorable Martin a été vivement applaudi à la conclusion de son discours. Inutile de dire que personne n'a relevé son défi.

Le 5 avril, à Limerick même, le fameux S. Rondeau, de Woodrow, avait fait une conférence sur "The Problem of Canada". Ce problème, c'est celui de l'éducation et le Rév. Rondeau en avait pris prétexte pour attaquer le gouvernement auquel il reprochait amèrement de tolérer les "activités" des catholiques. L'honorable Martin lui a certainement pas mal démoli son petit travail. On a remarqué dans l'assistance plusieurs protestants hier encore hostiles à la cause franco-catholique qui applaudissaient de tout coeur.

L'Aide au Collège Français

La Dernière Phase

La Campagne de "L'Aide au Collège Mathieu" entrera la semaine prochaine dans sa dernière phase. Jusqu'ici les zélateurs ont recueilli des souscriptions pour un montant de plus de $30,000.00 dont les deux tiers au moins ont été payés comptant. Sans entrer encore dans tous les détails des listes généreuses qui ont été publiées dans "Le Patriote" chaque semaine jusqu'ici, nous devons dire que quelques-unes des souscriptions y étaient d'une éloquence vraiment touchante. Il y a des patriotes de fortune modeste qui ont souscrit des sommes relativement considérables. Il y a d'humbles paroisses et de toutes petites missions qui ont donné (en proportion) plus que certains centres importants qui ont pourtant fait très généreusement leur devoir. Nous voulons voir dans ces résultats la réponse spontanée de la population canadienne-française de la Saskatchewan à l'éloquent appel de l'Archevêque de Régina, et leur façon pratique d'apprécier l'institution qui doit faire autant de bien que d'honneur à leur nationalité. On sait donc ce qui s'est fait pour le Collège français dans la plupart de nos centres. Que les retardataires — il y en a encore quelques-uns — imitent donc ce bel exemple! Qu'ils n'hésitent plus à souscrire pour le Collège Mathieu. C'est un placement qui profitera à toute la race.

Le coeur ouvre la main

Déjà nous avons la preuve que le Collège Mathieu occupe une grande place dans le coeur de notre population française de la Saskatchewan. C'est qu'elle a compris le rôle important qu'il est appelé à jouer. Elle en est déjà fière et vient de le prouver d'une façon bien pratique en s'imposant de lourds sacrifices pour en assurer le dévelopement. Le bien que fera notre collège aux petits Franco-Canadiens de l'Ouest, de génération en génération, sera leur récompense.

N'oublions pas que le Collège Mathieu est appelé à pourvoir notre race de la classe d'élite qui lui indispensable pour le faire marcher d'égale à égale avec celles d'autres origines. Sans notre Collège nous serions inférieurs. Plus nous en serons convaincus, plus nous apprécierons l'oeuvre de Mgr Mathieu. Et plus nous l'apprécierons, plus le

coeur ouvrira facilement et largement la main.

Une Oeuvre Collective

De tous les coins de la Saskatchewan nous sont venus les encouragements les plus réconfortants. Presque tous les centres canadiens-français figurent sur nos listes et le montant de leurs souscriptions est un signe évident de l'importance qu'ils attachent à l'oeuvre du collège Mathieu. Il semble cependant qu'il reste un certain nombre de nos compatriotes qui n'ont pas encore prouvé qu'ils ont compris comme il doit l'être ce mouvement du plus pur patriotisme.

Serait-il dit qu'il y aurait un seul Franco-Canadien dans la province qui se désintéressât de l'oeuvre du collège Mathieu? Les oeuvres collectives sont pour le bénéfice de tous et de chacun. Elles ont donc droit à la sympathie active de tout le monde. Que ceux qui ne nous ont pas encore fait tenir leurs souscriptions se hâtent donc de réparer cet... oubli.

Nous avons dit plusieurs fois déjà que les souscriptions en faveur de "l'Aide au Collège français" sont purement volontaires et libres et nous le répétons de nouveau. Cependant il semble bien que, pour les nôtres, le fait de n'avoir pas voulu y prendre part serait plus tard une cause d'humiliation. On se repentira certainement de n'avoir pas consenti quelques sacrifices pour le bien d'une oeuvre de cette importance au point de vue français. Et que penseront dans quelques années les enfants et les petits enfants de ceux qui se seront abstenus de souscrire, quand à l'occasion, nous devrons féliciter les généreux donateurs et souscripteurs à l'oeuvre par excellence catholique et française qui sollicite en ce moment le concours nécessaire et efficace de tous les nôtres? Mais espérons que pas un ne manquera à l'appel de S. G. Mgr Mathieu et que cette dernière semaine verra tous les retardataires s'inscrire au "Livre d'Or" du Collège Mathieu.

Z. H. MAROIS, ptre,
Secrétaire-général de l'A.C.F.C.

P.S.—Reçu de M. Zénon Gaudet, de Bellevue $10.00

—:o:—

Les Franco-Canadiens de Régina dépasseront leur objectif

Régina. — Dimanche, dans l'après-midi, les Franco-Canadiens de la capitale se sont réunis à la salle du club catholique afin d'aviser aux moyens de faire souscrire le plus grand nombre possible de compatriotes à l'Aide au Collège français. Une trentaine étaient présents. M. J. A. Roy présidait l'assemblée et M. S. M. Jean remplissait les fonctions de secrétaire.

En quelques mots Mgr Marois a expliqué l'oeuvre de l'Aide au Collège, déjà bien connue de tous par ce qu'en a publié le *Patriote*.

Un comité de sept membres a été nommé qui se chargera de visiter à domicile tous les Franco-Canadiens de Régina. On espère dépasser facilement l'objectif de $2000 qui nous a été assigné.

—:o:—

Wauchope donne une séance au profit du Collège Mathieu

Le Cercle de l'A. C. F. C. de Wauchope donnait, le dimanche 10 avril, sa soirée théâtrale et musicale au profit du Collège Mathieu. Ce fut un grand succès, tant par l'affluence de spectateurs, (plusieurs étant venus des environs), que par l'exécution du programme qui était le suivant:

Ouverture — Piano, solo, (A. Prost).

Le chapeau claque, monologue comique par M. Bouveur.

Les gars d'Irlande, chanson, (Mme A. Bernuy).

On demande un acteur. Scénette comique. (V. Roy et Chs Logeot).

L'addition, monologue comique, (Ed. Escaravage).

Le Carillonneur, chanson par M. Bouveur.

Entr'acte

Les Cyclistes, pièce comique:

Eustache .... V. Roy
Pomponne .... Chs Logeot
Galichon .... M. Bouveur
Lambert .... L. Sylvestre
Gontran .... E. Escaravage
Robert .... Jos. Gaudet

Les nez, monologue comique. (Ed. Escaravage).

Légende des cieux, (Mme A. Bernuy).

Le Sourd, scénette comique, (J. Gaudet, L. Sylvestre).

Le Rêve passé, chanson, (J. Prost).

Le clairon, (M. Bouveur).

Les Montagnards, (choeur).

Le Drapeau des Alliés, (V. Roy).

O CANADA.

Pendant l'entracte s'est effectué la vente des billets pour le tirage au sort de deux superbes tableaux, peints et offerts par H. Prost. Cette vente a donné la somme nette de $18.00. Les heureux gagnants ont été No 24, Mme Lemaire, No 81 M. A. Goeyon, de Cantal.

Remerciements sincères au donateur.

A la fin de la séance, Mgr J. Gaire, chapelain du cercle, a adressé quelques mots de remerciement aux personnes présentes et félicité les acteurs, chanteurs et musiciens qui ont contribué à l'exécution du programme.

Nous osons bien espérer qu'ils voudront bien nous renouveler de temps à autre les jouissances humoristiques qu'ils nous ont procurées d'un si bel entrain.

Des collations ont été vendues au prix de 25 cts, donnant droit à un billet de loterie gratuit.

Nous devons aussi des remerciements aux dames et demoiselles qui ont bien voulu s'occuper du travail de préparer toutes ces petites choses, sans oublier notre "*souffleuse*".

Jusqu'à ce jour la somme souscrite pour le Collège Mathieu s'élève à $235.

Nous remercions de tout coeur les souscripteurs dont les noms suivent:

Mgr J. Gaire	$100.00
Maurice Quennelle	25.00
Jean Gaudet	10.00
C. P. Roy	5.00
A. Huybrecht	5.00
A. Goeyon	5.00
M. Bouveur	5.00
E. Lemée	2.00
Chs Logeot	1.00
G. Delmaire	1.00
Yves Cousin	1.00
F. Mahé	1.00
A. Sylvestre	1.00
Jean L'Hôtelier	1.00
Chas. Delaleau	1.00
J. Guiguet	1.00
E. Bernuy	1.00
J. Bolttaux	1.00
Mme A. Bernuy	1.00
H. Prost	1.00
J. L. Cousin	1.00
J. Ruel	1.00
A. Rogge	1.00
Anonyme	1.00
Anonyme	.50
Produit de la soirée (net)	61.50
	$235.00

M. Bouveur recevra avec reconnaissance les sommes les plus modiques déposées au profit du Collège de Gravelbourg et ces noms paraîtront dans le "Patriote" jusqu'au jour de la fermeture de la souscription.

—:o:—

Aux Commissions scolaires

Les commissions scolaires sont souvent embarrassées lorsqu'il s'agit de se procurer les livres de prix à distribuer aux élèves; elles ne savent trop où s'adresser pour avoir une liste d'ouvrages vraiment appropriés. Nous croyons leur être utile en leur signalant la circulaire pour livres de distributions de prix publiée par l'*Action française*, 369, rue Saint-Denis, Montréal. Elles y trouveront une liste choisie d'ouvrages de valeur à un rabais de 25 à 60 pour cent.

—:o:—

Le gouvernement français intervient contre l'immoralité du théâtre et des modes

Paris. — La lutte contre l'immoralité du théâtre et des vêtements est entrée dans une nouvelle phase, en France. Le gouvernement français vient en effet d'introduire au parlement une loi imposant des peines sévères contre ce genre d'immoralité.

Le Sénateur de Lamarzelle fit remarquer au Cabinet que la ville de Paris est remplie d'affiches de théâtre immorales et que les cafés dansants sont remplis de femmes à moitié habillées. Le costume de rue des femmes françaises, ajouta M. de Lamarzelle, est devenu d'une immoralité révoltante. Il prédit que la France marche sur le chemin de l'ancienne Rome.

Le roi de Suède, au cours d'une visite qu'il fit à Paris récemment, assista à une représentation théâtrale au cours de laquelle une danseuse apparut dans un tel déshabillé sur la scène, que le roi quitta le théâtre à la fin du premier acte.

—:o:—

GENÈVE. — Les compagnies d'assurance sur la vie de Suisse ont décidé d'augmenter leur tarif pour les femmes qui portent des jupes courtes et des corsages décolletés. Elles prétendent que les femmes qui s'habillent ainsi sont plus souvent malades que celles qui protègent mieux leur corps.

WINNIPEG. — On croit que la crise politique, qui dure depuis de longs mois au Manitoba, est à la veille de son dénouement et que des élections générales auront lieu cet été.

Causerie Médicale

La toilette du printemps

Vous vous rappelez, quand nous étions petits gars, au printemps, après que la neige avait disparu, le père nous donnait des râteaux, des pelles, une brouette et disait: "Allons, il faut tout nettoyer aujourd'hui!" Et les débris de toutes sortes que l'hiver avait amassés autour de la maison et du hangar étaient mis en tas, en arrière des bâtisses, un peu loin, et brûlés. Quand tout cela était fini, il nous semblait que c'était plus beau chez nous.

Dans cette partie du pays, les villages sont moins populeux et il semble à première vue qu'un tel nettoyage ne soit pas nécessaire. Cependant la quantité de matières usées, accumulées autour des bâtisses pendant les longs mois d'hiver est considérable et constitue une source de danger pour la santé. Aussitôt que la chaleur permettra à la putréfaction de commencer, toutes ces matières organiques, quelque petites qu'elles soient, émettront des germes en quantités innombrables. Nous avons là une explication de la fréquence de certaines maladies aigues pendant les mois de printemps (diphtérie, angine, typhoïde, etc.)

Le nettoyage doit se faire aussitôt que la neige a disparu; il doit être fait avec soin et toutes les matières collectées doivent être brûlées. Je connais des gens qui comptent sur le vent et la pluie pour nettoyer leurs alentours. Ils sont tout simplement négligents là-dessus, comme, probablement, sur bien d'autres choses.

Voyez avec quelle ardeur la maman se met au travail pour faire le grand ménage du printemps. Si elle vous laisse alors entrer dans la maison, ce sera tout au plus dans la cuisine et à l'heure des repas. Tout est bouleversé, il semble que vous êtes en plein déménagement. Tout est lavé, brossé, frotté; il n'y a pas un petit coin qui échappe à la "lessive". Et la mère s'en tire à demi-morte de fatigue, mais heureuse de vous montrer un intérieur de maison propre comme un sou neuf.

Mes chers amis, il vous en coûtera beaucoup moins pour donner à l'extérieur de votre maison et aux alentours de vos bâtisses cet air de propreté, symbole d'ordre, d'économie et de bien-être. Enfin, si l'on remarque votre "particularité" sur ce sujet, vous parviendrez, plus facilement peut-être à obtenir du conseil de votre municipalité ou de votre voisin, que telle ou telle chose que vous savez être un danger d'infection pour vos animaux ou pour vous-mêmes soit enlevée.

M. D.

—o—

Plus qu'elle même!

Voici un beau et bon roman canadien. Il a plus d'un mérite et nous sommes persuadés que personne ne regrettera de l'avoir acheté et d'avoir consacré quelques heures à en lire les 250 pages.

Ce ne sont pas des professionnels de la littérature d'imagination qui en ont élaboré la trame, savamment combiné l'intrigue, artistiquement cadencé les phrases: ce sont deux journalistes, mêlés par leur profession aux luttes scolaires ontariennes, témoins émus de ces efforts héroïques d'un peuple pour ses droits, qui se sont efforcé d'esquisser sous une forme attachante le récit d'événements désormais inséparables de notre histoire nationale.

La brève préface qui ouvre le volume exprime l'ambition des auteurs de fortifier au coeur des Canadiens français l'amour du sol natal, des traditions ancestrales, de la langue héritée de nos pères. Nous croyons sincèrement que tous les lecteurs éprouveront ces sentiments et, de plus, savoureront ces pages avec le plus vif intérêt.

"*Plus qu'elle-même*", par Luc Berard et J. Albert Foisy, un volume de 250 pages in-12. L'exemplaire: 90 sous. Chez les libraires et à l'Action Française, 369, rue St-Denis, Montréal.

—:o:—

Une grande croix commémorative sera érigée à Québec

Québec. — L'Association des Anciens Combattants de la ville de Québec a été autorisée par le conseil municipal à élever une croix commémorative sur la place du marché Montcalm, tout près de la porte St-Jean, en mémoire des Québecquois tombés au champ d'honneur pendant la guerre de 1914.

La croix, toute sculptée, sera de granit canadien et mesurera trente pieds en hauteur. Une épée de bronze, l'épée du sacrifice, sera suspendue sur la façade. On inscrira sur le tronc les noms des Québecquois qui ont fait le sacrifice suprême de leur vie.

Elle sera montée sur un piédestal s'élevant de plusieurs pieds au-dessus du niveau de la rue.

On a l'intention, avant d'en faire l'érection, de jeter sous la base une certaine quantité de terre venue d'Ypres et de Vimy.

Si le général Foch vient en Canada au cours de l'été, on s'attend à ce que ce soit lui qui soulève la première pelletée de terre pour les fondations.

—:o:—

Un individu qui dort depuis trois ans

James S. Eslinger, 51 ans, de Fort Smith, Arkansas, qui dormait depuis trois ans, s'est réveillé à l'hôpital du comté, bâilla longuement et se rendormit. D'après les déclarations de l'infirmière qui se trouvait là au moment de cette "résurrection", il ne parla pas. Eslinger entra à l'hôpital en 1914 souffrant de pellagra. En 1918 il s'endormit et s'éveilla pour la première fois depuis cette date, la semaine dernière.

On le nourrissait au moyen d'un tube pendant son sommeil. Ses médecins disent qu'il n'a pas diminué de poids.

—:o:—

De vraies femmes chrétiennes

L'*Osservatore Romano*, organe du Vatican, loue hautement l'attitude des femmes catholiques de Santiago, Chili, qui ont lancé une campagne contre les modes immodestes. Le journal se réjouit du mouvement qui s'est étendu à toute l'Argentine. Il dit: "Ceci dira au monde qu'il existe encore des phalanges de filles chrétiennes qui peuvent et veulent se libérer de la servitude des robes immodestes qui rabaissent la dignité de la femme".

—:o:—

Jouit de nouveau de la vie

"J'étais malade pendant tout l'hiver, je m'épuisais et souvent je désirais mourir," écrit Mme E. Haeffner de Baltimore, Md. "Mais aussitôt que je commençais à prendre le Novoro du Dr Pierre mon état s'améliorait heureusement de semaine en semaine; la toux terrible, qui me tourmentait jour et nuit, devenait moins violente, j'avais meilleur appétit et mon estomac devenait plus vigoureux; mes rhumatismes disparaissaient peu à peu et mon rétablissement avançait constamment. Dieu merci, je me porte bien maintenant; je peux faire tout mon ouvrage de ménage et jouit de nouveau de la vie." Voilà la mention de ce remède éprouvé par le temps; il est préparé de jus d'herbe et ne contient rien qui ne soit salubre à l'organisme. N'importe de quel mal il s'agit il fait toujours du bien. Ce n'est pas une médecine de Droguerie mais il est fourni par des agents spéciaux ou directement par Dr Peter Fahrney et Fils Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

L'Information Fédérale

Le crédit de huit millions demandé pour la marine marchande provoque un débat long et acrimonieux.— Le gouvernement fait fonctionner la loi du bâillon.

(Correspondance d'Ottawa)

Ottawa, 16 avril.

La semaine aura été rendue remarquable par l'acrimonie qui s'est glissée dans les débats à propos de la marine marchande, dont les crédits étaient présentés par le ministre intéressé, M. Ballantyne. L'opposition s'est objectée à un crédit de 8 millions, sous prétexte que ces bateaux ne sont pas nécessaires, que nous en avons déjà trop, et que nous les payons beaucoup trop chers. Le fait est que l'un des députés libéraux qui est expert en cette matière a révélé que les plaques d'acier servant à la construction de ces navires nous ont coûté jusqu'à $150 la tonne, et que ce prix est descendu aujourd'hui à $60. Alors, pourquoi n'avoir pas attendu cette baisse pour construire, au lieu d'enrichir les producteurs d'acier et les constructeurs de navires? Le Canada perd ainsi au moins 50 millions, à prétendu M. Duff, de la Nouvelle-Ecosse, lui-même constructeur et propriétaire de navires important, qui ajoute que nos vaisseaux valent beaucoup moins pour cette raison qu'ils n'ont coûté, et que par conséquent l'affaire est aussi mauvaise qu'elle pouvait l'être et que les deniers publics ont été pillés au bénéfice d'on ne sait quelles combinaisons d'hommes d'affaires des quatre coins du pays. L'accusation était sérieuse, et le ministre s'en est défendu énergiquement, mais dans la soirée de lundi, il s'est élevé entre lui et l'opposition, y compris les Fermiers, une telle dispute qu'elle a dégénéré spontanément en véritable obstruction, les jeunes députés canadiens-français, comme M. Pierre Casgrain, M. Jos. Archambault, M. Séguin, nombre d'autres, se sont mis à poser questions sur questions de façon à empêcher l'adoption d'une résolution couvrant la dépense de 8 millions demandée pour parfaire et compléter les engagements du ministre envers certains constructeurs. Huit millions sont une grosse somme surtout de nos jours, et l'opposition voulait témoigner au moins de sa désapprobation énergique de la prodigalité du ministre. Tant et si bien que l'on a siégé toute la nuit en ne faisant pas autre chose que poser des questions, répéter d'anciens discours, lire de longs articles de journaux, s'amuser de diverses façons en dépit des tentatives de conciliation répétées du ministre, et le soleil s'est levé que la scène durait encore. Elle s'est poursuivie jusqu'à quatre heures de l'après-midi, c'est-à-dire que la séance de lundi durait encore à la même heure mardi, sans interruption lorsque l'Orateur, le premier ministre et d'autres sont entrés comme d'habitude à trois heures. Il est vrai que M. Meighen avait été prévenu le matin de ce qui se passait, et qu'il était arrivé vers huit heures pour voir comment allaient les choses. Il n'est cependant pas intervenu avant quatre heures de l'après-midi, où, se servant du prétexte spécieux que le docteur Clark, Fermier-Uni, et trois autres avaient mis le gouvernement au défi d'appliquer la loi dite du bâillon, le premier ministre a plié bagage devant l'ennemi et consenti à retirer le crédit de huit millions en dispute, ce qui constituait pour l'opposition une victoire complète et des plus encourageantes. Il importe cependant de dire que cette victoire n'était pas décisive et ne faisait que retarder l'échéance du triomphe du gouvernement, car en retirant ainsi un ou des crédits, le parti en majorité annonce toujours qu'il reviendra à la charge en vertu d'une législation spéciale, celle qu'on appelle la loi de clôture, dont il faut donner avis vingt-quatre heures d'avance, les débats prennent une forme nouvelle, celle de discours successifs ne pouvant durer plus de vingt minutes chacun et le débat devant se terminer par le vote à deux heures du matin et pas plus tard. On circonscrit ainsi considérablement la longueur du temps que peut durer une entreprise obstructionniste faite par une opposition, et il n'y a pas à nier que cette manoeuvre a été habilement conçue par les auteurs de cette loi, inventée il y a quatre ou cinq ans seulement. Elle a fonctionné mercredi comme à l'ordinaire, mais les libéraux, à la suite de l'avis reçu, avaient trouvé moyen d'atténuer l'effet moral dans une large mesure, en le retardant à minuit, c'est-à-dire deux heures seulement avant la limite fixée par la loi. Pour cela, ils ont paré le coup en en portant un autre du même genre. C'est à dire qu'au moment où M. Doherty allait se lever pour proposer son amendement-clôture, M. Fielding a été plus vif que lui, ce qui n'est pas difficile, et il a pris la parole le premier, avec un amendement de même nature, c'est-à-dire pouvant et devant être discuté immédiatement.

Il a donc fallu traiter de la grosse question soulevée par l'ancien ministre des Finances de l'administration Laurier, qui demandait que le Canada accepte enfin l'offre de réciprocité tarifaire qui lui a été faite en 1911 par les Etats-Unis et qui est restée pendante dans les statuts de la république. M. Fielding était l'un des deux ou trois auteurs de cette entente avec le pays voisin, et il croit encore qu'il en serait résulté de grands avantages pour le pays. Son chef actuel, M. Mackenzie King, ainsi que M. A. R. MacMaster, de Brome, l'ont appuyé en exprimant l'idée que plus nous ferons d'affaires avec notre riche voisin, et plus nous nous enrichirons nous-mêmes, tandis que du côté ministériel, M. Cockshutt, le grand manufacturier de charrues et instruments aratoires, a plaidé pour la protection de nos industries contre la concurrence de celles des autres pays. Ce sont les deux écoles économiques principales en présence, et elles ne manquent jamais de se prendre aux cheveux à chaque fois que la question se pose avec cette précision. Finalement, la motion Fielding a été rejetée par une majorité de 21 voix, mais il était minuit et tout ce temps-là la loi de bâillon n'avait pas pu fonctionner, en dépit de la présence de M. Doherty qui l'avait toute prête sur son pupitre mais ne trouvait pas l'occasion de l'appliquer, parce qu'elle n'avait été préparée que pour les 8 millions de la marine et pas pour autre chose, excepté cependant une autre somme de 72 millions en acompte sur l'ensemble des estimations budgétaires, dont le gouvernement avait besoin pour payer les fonctionnaires dans tout le pays à la date du 1er avril, somme que l'opposition faisait mine de refuser comme l'autre sous prétexte que le cabinet aurait dû présenter ses crédits plus vite et ne pas attendre ainsi à la dernière minute. Le bâillon a donc servi pour ces deux gros montants, qui ont été votés à deux heures du matin, le premier à 26 de majorité, le second à 44, vu que le groupe des Fermiers s'est rallié au gouvernement sur cette question. Ainsi se terminait un long et acrimonieux débat qui durait depuis lundi soir, presque sans interruption.

Le lendemain, la Chambre a donné des marques de fatigue et de détente et s'est contentée fort paisiblement de considérer quelques crédits de détail compris dans le sixième provisoire de 72 millions qui a fait le sujet de tant de controverse jusqu'au vote de mercredi, ainsi que quelques aspects du traité commercial récent avec la France.

L'Informé.

---:o:---

L'Alberta aurait un plébiscite sur la question des liqueurs

Saskatoon, Sask. — Un plébiscite sur la question de l'alcool aura lieu dans l'Alberta, probablement dans le mois de septembre, au dire de M. Lionel Moore, organisateur de la Modération League dans la Saskatchewan, qui a appris cette nouvelle du secrétaire de la Moderation League de l'Alberta.

L'on prétend avoir obtenu la promesse du gouvernement de l'Alberta de tenir un plébiscite sur deux mesures au choix: le contrôle du gouvernement ou la prohibition absolue.

---:o:---

La farine au prix d'avant guerre

MINNEAPOLIS, Minn. — Pour la première fois depuis près de sept ans, la farine s'est vendue au-dessous de $8 le baril aux minoteries ici. L'une d'elles a réduit l'une de ses marques de $8.20 à $7.90.

Le son se vend aujourd'hui $15 la tonne; il n'a jamais été si bon marché depuis une dizaine d'années, déclarent les marchands de grains.

---o---

On sème dans le sud de la Saskatchewan

Régina. — Les semailles ont commencé il y a huit jours dans le district de Rouleau, au sud-ouest de Régina. La terre est en bonne condition, dit-on, pour recevoir la semence. Les travaux de hersage ont été poussés très activement ces jours derniers et l'on espère que les semailles seront générales cette semaine dans le sud.

Si l'Allemagne refuse de payer, la France occupera le bassin de la Ruhr

Paris. — D'après l'*Echo de Paris*, la dette de l'Allemagne envers les Alliés sera fixée à la somme de 130 à 150 milliards de marks or par la commission de réparation. Le chiffre exact dépendra de la solution de certaines questions encore à l'étude. "Si l'Allemagne s'oppose à ce règlement, déclare le même journal, il est entendu que la France rappellera sous les drapeaux deux classes de soldats et procédera à l'occupation du bassin de la Ruhr. Ce district comprend les mines de charbon et les manufactures les plus importantes de l'ouest de l'Allemagne."

---:o:---

Ira-t-on jusqu'à Berlin?

Paris. — Il n'y a plus aucun doute que la France, soit seule, soit de concert avec ses Alliés, adoptera des mesures draconiennes contre l'Allemagne pour assurer le paiement de l'échéance des réparations au 1er mai.

Bien que la nature de ces mesures n'a pas été précisée, l'opinion prévaut qu'elles seront telles que le peuple allemand en sera impressionné comme jamais il ne l'a été depuis l'armistice.

Quelques personnes parlent de l'occupation de toute la vallée de la Ruhr et de la région industrielle de la Westphalie toute entière. D'autres sont convaincus que l'armée française occupera cette fois Berlin.

La Chambre est tellement émue de l'outrecuidance de l'Allemagne, que l'on ne se cache pas de dire que Briand devra agir ou démissionner.

On croit cependant ici que Berlin est pleinement conscient du désastre que pourrait entraîner son obstination. Après avoir échoué dans ses manoeuvres pour éveiller la sympathie de Washington, le cabinet de Berlin, croit-on discerner, cherche à obtenir la médiation de la Suisse.

L'opinion prévaut en général que si le cabinet français hésite à agir, Briand sera renversé et que l'ancien président Poincaré, qui dirige le parti de l'intervention, sera porté au pouvoir par le voeu unanime.

---:o:---

Une visite de Foch en Amérique cet automne

Paris. — Le maréchal Foch acceptera probablement l'invitation de la Légion américaine d'assister à la Convention annuelle qui aura lieu cet automne à Kansas City, selon une déclaration de son secrétaire.

Foch est heureux de venir aux Etats-Unis pour resserrer les relations franco-américaines.

---:o:---

La France menace de retirer son aide à l'Autriche

Paris. — Le ministre de France à Vienne a prévenu le gouvernement autrichien que s'il était incapable de faire échouer les projets de fusion de l'Autriche et de l'Allemagne, la France suspendrait toute nouvelle assistance à ce pays et la commission de réparations des alliés y reprendrait ses pouvoirs.

Les ministres anglais et italiens se sont associés à cette déclaration; ils ont ajouté que si la France s'abstenait d'assister l'Autriche, ce serait la fin complète des secours de la part des Alliés.

---o---

On cultive le thé et les olives en Colombie

Le Dr Tolmie, ministre de l'Agriculture, a annoncé à un banquet d'horticulteurs, que le thé et les olives étaient cultivés avec succès pour la première fois au Canada, sur l'île de Vancouver. Cette année, cette île donnera aussi une bonne récolte de figues.

Les amandiers sont en fleurs et la culture de bambou est assez considérable pour être récoltée pour la fabrication des paniers et des bâtons de pêche.

C'est une chose surprenante pour ceux qui sont enclins à croire du Canada que ce n'est qu'une terre de bancs de neige et de pays sauvage, dit le ministre.

---:o:---

QUEBEC. — Les autorités municipales de Québec ont entrepris une campagne pour faire respecter la loi interdisant la fréquentation des cinémas par les enfants. Les propriétaires des cinémas ont été avertis de la chose et la police a reçu instruction de voir à ce que la loi soit observée.

QUEBEC. — Une pétition portant 18,000 signatures est arrivée à Ottawa, demandant le rappel de la loi Scott dans la ville de Québec. Le premier ministre Taschereau a eu à ce sujet une conférence avec MM. Meighen et Doherty.

Grève d'instituteurs

Les écoles ont dû fermer temporairement à Moose Jaw, Edmonton, Calgary—Questions de salaires—La grève est évitée à Régina.

Moose Jaw. — La grève des instituteurs affiliés à la "Teachers' Alliance", qui menaçait depuis un certain temps, a enfin éclaté. Instituteurs et commissaires ne peuvent en venir à un arrangement sur la question des salaires. Le maire Smith s'efforce de mettre fin à cette pénible situation. Le premier ministre Martin, sollicité d'intervenir, a déclaré que la chose n'était pas de son ressort.

Régina. — La "Teachers' Alliance" avait présenté un ultimatum à la commission scolaire. Une conférence a eu lieu entre les deux parties, laquelle s'est terminée par un règlement amical des difficultés, après une séance de nuit qui a duré dix heures. Bien que l'on n'ait pas accordé toutes les demandes de la "Teachers' Alliance", les instituteurs reçoivent cependant des augmentations substantielles. La commission scolaire de Régina paiera l'année prochaine, en salaires, environ $7,500 de plus que cette année.

Edmonton. — Les instituteurs des hautes écoles d'Edmonton se sont mis en grève. La raison invoquée est le refus, par la commission scolaire, d'admettre à ses réunions un représentant de la "Teacher's Alliance" avec voix consultative. Une autre raison est le refus d'entrer en pourparlers avec les instituteurs pour un relèvement de salaires. Les instituteurs se plaignent que le relèvement des salaires depuis 1914 est seulement de 11 p. c., alors que d'autres employés ont vu leurs salaires doublés.

Les directeurs des hautes écoles touchent actuellement entre $2,900 et $3,250 par an; beaucoup d'assistants touchent eux-mêmes $2,900; le salaire des débutants est $1,800.

La plupart des classes ont pu être rouvertes immédiatement avec des instituteurs volontaires gradués de l'Université.

---:o:---

Le prix des machines agricoles va être réduit en 1922

CHICAGO — L'International Harvester Company, se basant sur la récente réduction dans les prix de l'acier annoncée par la corporation de l'acier des Etats-Unis, fait connaître qu'elle réduira de 10 p. c., l'année prochaine, les machines dans lesquelles l'acier entre comme matériel principal. La compagnie déclare que la réduction est venue après qu'elle a eu acheté l'acier qui lui est nécessaire pour l'année, c'est pourquoi la baisse du prix de ses machines ne pourra prendre effet qu'en 1922.

---o---

VONDA, Sask. A une convention libérale de la circonscription de Vonda, M. Hogan, le député actuel a été renommé comme candidat aux prochaines élections provinciales.

MOOSE JAW. — W. E. Knowles, ex-ministre provincial, a été choisi à l'unanimité comme le candidat libéral pour la prochaine élection fédérale dans la division électorale de Moose Jaw.

REGINA. Le comité exécutif du parti conservateur de la Saskatchewan a décidé de tenir une convention provinciale, en vue des prochaines élections. Cette convention aura lieu à Régina le 27 avril. Chaque circonscription doit envoyer au moins trois délégués.

SASKATOON. Un stock considérable de liqueurs, estimé entre $20,000 et $30,000, a été saisi par la police à l'entrepôt de la "Saskatoon Liquors Ltd". Le stock de la même maison, estimé alors $70,000, avait déjà été saisi en janvier dernier, mais lui avait été rendu, la cour d'appel ayant décidé qu'il n'y avait pas eu violation de la loi. Le gérant sera poursuivi pour vente illégale de liqueurs.

La Voix du Pape

Lettre de S.S. Benoît XV. sur la question des langues à l'épiscopat belge

Cette lettre est exceptionnellement importante. Elle l'est pour le clergé et le peuple belge d'abord, la chose est évidente. Mais elle l'est aussi, en raison des principes qu'elle rappelle, pour le monde entier. C'est pourquoi nous nous faisons un devoir de la publier intégralement dans sa traduction officielle:

A Notre bien-aimé fils Désiré cardinal Mercier, du titre presbytéral de Saint-Pierre-aux-Liens, et à nos autres vénérables frères les évêques de Belgique

BENOIT XV. PAPE

Bien-aimé fils, vénérables frères, Salut et bénédiction apostolique.

Tandis que sévissait la guerre avec ses horreurs, et depuis la conclusion de la paix de Versailles, vous avez pu vous convaincre que Nous n'avons jamais cessé de prendre à coeur avec une paternelle sollicitude les intérêts du peuple belge, aussi rendons-Nous aujourd'hui à Dieu, auteur de tous les biens, d'immortelles actions de grâces pour la faveur qu'il Nous fait de voir les citoyens de toutes les classes sociales de votre pays reprendre avec autant de promptitude que de vigueur leur activité d'avant-guerre et autoriser ainsi l'heureux espoir que la Belgique ne tardera pas à retrouver sa prospérité d'autrefois.

Cependant, vénérables frères, Nous ne pouvons vous le cacher, Nous sommes vivement préoccupé des dissensions dont Nous arrivent ici les échos et qui ont leur origine dans la "question flamande".

Il y a longtemps qu'on la discute. Question difficile assurément et très complexe, au sujet de laquelle ni d'un côté ni de l'autre, les hommes d'un même parti ne sont d'accord sur la solution qu'elle réclame.

Nous ne voulons, Nous, vous en parler que pour autant qu'elle intéresse la religion, n'ayant devant les yeux, comme Notre devoir Nous l'impose, que le plus grand bien des âmes.

Notre prédécesseur, Léon XIII, d'heureuse mémoire, se disait animé des mêmes sentiments, lorsque le 20 août 1891, il écrivait aux évêques de Bohême et de Moravie au sujet des dissensions que, là aussi, la question des langues avait provoquées. Il ne voulait pas prendre parti dans les discussions qui s'y engageaient mais en acquit de sa charge apostolique, il entendait veiller à ce que la religion n'eût pas à en souffrir.

"Nous sommes résolu, disait-il, à ne pas trancher de controverses de l'espèce: défendre la langue nationale n'est pas chose répréhensible à la condition que l'on n'outrepasse pas certaines limites; mais le principe qui est d'application quand d'autres droits privés sont en cause, à savoir que l'on ne peut en pousser la revendication au détriment de l'intérêt général, s'impose ici également.

"Aux pouvoirs publics donc appartient la mission de concilier, avec le respect de l'équité, l'intégrité des droits individuels, mais de telle sorte cependant, que le bien commun de la patrie n'en souffre ni dans son existence ni dans son développement.

"Quant à Nous, Nous Nous rendons compte que Nous avons le devoir d'empêcher avec le plus grand soin que des controverses de l'espèce ne nuisent à la religion, qui est le plus grand bien des hommes en même temps que la source de tous les autres biens."

Or donc, vénérables frères, Nous avons à coeur la même sollicitude, les mêmes raisons Nous amènent à vous rappeler que les controverses du genre de celles qui s'élèvent en Belgique, sont dangereuses. Elles relâchent les liens d'affection qui doivent unir entre eux vos concitoyens, elles affaiblissent la concorde "qui grandit les institutions les plus humbles et sans laquelle les plus puissantes se désagrègent."

Et le mal le plus grave est que le clergé en s'immisçant avec âpreté et des exigences outrancières dans ces querelles y perd de sa dignité et compromet l'efficacité de son ministère.

Comment donc doit se comporter le clergé, non seulement dans cette question spéciale, mais d'une façon générale dans toutes les circonstances où est jugée son action? Sa ligne de conduite lui est lumineusement tracée par saint Paul dans ces paroles où l'apôtre esquisse les obligations du sacerdoce: "Le prêtre, dit-il, est retiré par Dieu de la masse des hommes et chargé de le représenter dans les choses qui concernent leur relation avec Dieu." (1) D'où il résulte à l'évidence que les devoirs du prêtre ont un caractère tout divin, et qu'en conséquence l'autorité de son ministère ne peut jamais être mise au service d'intérêts humains. Et quoiqu'il ne lui soit pas défendu d'user comme les autres citoyens de ses droits civiques, il lui est interdit néanmoins de jamais en user de manière à nuire à l'efficacité de son ministère sacré.

Que si partout et toujours le prêtre doit conformer à cette règle son action, il y est obligé d'une façon toute spéciale lorsqu'il forme le peuple à la sagesse chrétienne par l'enseignement ou par la prédication.

A vous donc, vénérables frères, de veiller sur votre clergé lorsqu'il accepte de vous la tâche d'instruire et d'élever la jeunesse. Le prêtre doit se pénétrer de la grandeur de sa mission, se former une âme surnaturelle qui transparaisse dans tout son être, de façon que tous aussitôt le reconnaissent sans peine pour ce qu'il est: "Un homme de Dieu."

Afin que ce travail produise les fruits abondants que l'on est en droit d'attendre, il importe que le prêtre se montre au courant de toutes les connaissances que la société réclame de lui aujourd'hui et conquière ainsi l'estime et la confiance de ses élèves. Il importe surtout qu'il possède à la perfection la langue en usage dans les milieux divers avec lesquels ses fonctions le mettront en contact, faute de quoi le succès de son ministère serait impossible. C'est de toute évidence. Dans l'exercice de la prédication sacrée les prêtres ont pour unique objet l'explication du dogme et de la morale. Ils n'ont pas à traiter des sujets étrangers à leur mission surnaturelle, ils ont à donner toujours l'impression de gravité qui sied à un homme établi le porte-parole du Verbe divin.

Il faut donc remettre en vigueur, si peut-être elles sont plus ou moins dans l'oubli, les prescriptions de la Sacrée Congrégation Consistoriale en date du 28 juin 1917, et celles contenues dans le code du Droit Canon: ces documents doivent fixer le clergé sur la mise à exécution des ordres que formule l'Encyclique **Humani generis Redemptionem.**

La presse donne pour la diffusion des idées une facilité tous les jours plus grande: son influence pour le bien et pour le mal est énorme, car elle répand avec une rapidité incroyable l'erreur aussi bien que la vérité. C'est pourquoi Nous voulons que tout le monde observe religieusement ce que stipule le canon 1386 du Code du droit canonique: ce canon défend à tous les clercs, à moins qu'ils n'aient reçu au préalable le consentement de leur évêque, de publier des livres sur des sujets profanes, d'écrire dans les journaux, feuilles ou autres publications périodiques ou de prendre part à leur direction.

Les Séminaires sont établis pour préparer des ministres vraiment dignes de nos saints autels. Voyez donc, par-dessus tout, vénérables frères, à ce que vos Séminaires réalisent le but de leur institution.

Exercez-y une vigilance active afin que jamais n'y pénètrent des écrits quelconques qui puissent introduire dans ces saintes maisons de retraite le bruit des agitations de l'extérieur, détourner les séminaristes du culte de la piété, les distraire de ce qui doit faire l'objet par excellence de leur application.

Notre prédécesseur Léon XIII le recommandait déjà dans la lettre que Nous rappelons plus haut: "Faites en sorte, disait-il, que vos séminaristes apprennent de bonne heure à s'aimer mutuellement, comme des frères, dans toute la sollicitude de leur coeur. Ne vivent-ils pas, en effet, d'une vie nouvelle supérieure à celle de la nature, issue non d'un germe issu de la mort, mais de la voix du Verbe de Dieu vivant?... S'il éclate parmi eux des sujets d'agitation qui jettent le trouble dans les esprits, réprimez-les avec vigueur; sous aucun prétexte vous ne pouvez les tolérer, car s'il se peut faire que des aspirants au sacerdoce n'aient pas, à raison de leur diversité d'origine, la même langue, ils ne peuvent avoir en tout état de cause qu'un coeur et qu'une âme."

Il existe, du reste, pour les clercs un moyen d'une efficacité indubitable de satisfaire à leur divine mission: c'est que, dans leur façon de parler et d'agir, ils se laissent conduire en toute docilité par leurs pasteurs. Il est inutile que Nous Nous étendions sur ce sujet: ces principes de discipline sont connus et Nous Nous en sommes longuement expliqués dans l'Encyclique *Ad Beatissimi Principis Apostolorum*, adressée par Nous au début de notre Pontificat au monde catholique. De même que le Pontife est le chef suprême de l'Eglise universelle, disions-Nous, de même les évêques sont les chefs des églises particulières. Tous les fidèles, donc, et en tout premier lieu les prêtres, leur doivent obéissance et soumission.

Ne méritent-ils pas, dès lors, d'être taxés de cruauté, ceux qui refusant de tenir compte des difficultés immenses au milieu desquelles le malheur des temps force les évêques à exercer leur ministère pastoral, ajoutent encore à leur fardeau et à leurs soucis en méconnaissant le respect et l'obéissance qu'ils leur doivent?

Au surplus, ce que Nous venons de dire du clergé de vos diocèses s'adresse tout particulièrement aux religieux. Liés comme ils le sont par une obligation spéciale de viser au sommet de la perfection, ils sont tenus de s'interdire tout ce qui les écarterait de leurs solennels engagements. Obéissance donc à vos directions, tel est le devoir des uns et des autres.

Dans leur union étroite avec vous ils trouveront le moyen d'exercer au milieu des populations un apostolat fructueux entre toutes les fractions du peuple belge — car c'est le peuple belge tout entier qui a lutté pour reconquérir son indépendance, — ils raffermiront cette union qui a valu à votre patrie la gloire qui l'auréole et sa prospérité.

Que le clergé donne l'exemple, et le peuple le suivra; il partagera ses sentiments et renoncera tout de bon à cette âpreté de langage qui à la fois offense la volonté divine, blesse la charité et la concorde.

Tandis que Nous vous communiquons ces pensées, vénérés frères, Nous n'avons en vue que le salut de tous Nos chers fils, celui des prêtres surtout, qui doivent être dans votre ministère vos coopérateurs. Aussi, élevons-Nous les yeux vers le ciel et voulons-Nous pour tous redire à Dieu ces paroles de Jésus-Christ Notre-Seigneur: "Père Saint, gardez en votre nom tous ceux que vous m'avez donnés... rendez-les saints, Père, dans la vérité." (*Joan. XVII, 11-17.*)

Et parce que le seul secours de la toute-puissance divine peut Nous donner de vouloir et de faire le bien, Nous prions instamment le bon Dieu de bénir votre vigilance pastorale et de faire de votre clergé un instrument docile et puissant au service de sa gloire.

Que Notre bénédiction apostolique vous soit le présage de ces faveurs célestes; qu'elle vous soit aussi le gage de Notre particulière affection.

Nous vous la donnons avec bonheur et dans toute l'effusion de notre âme, à vous, fils bien-aimé, à vous vénérables frères, et à tous les fidèles confiés à chacun de vous.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, 10 février 1921, en la septième année de Notre Pontificat.

BENOIT XV.

(1) Ad Hébr. III.

—:o:—

Le P. Lacasse et la fondation de la "Vérité".

A l'occasion de la mort du regretté Père Lacasse, la *Vérité* rappelle ce souvenir de son fondateur, J. P. Tardivel, qui fut le vrai précurseur de la presse catholique au Canada:

"J'ai toujours pensé que Dieu s'est servi de mon excellent ami, le R. P. Lacasse, O. M. I., pour me faire connaître la voie que je devais suivre.

"Au moment où je quittais le *Canadien*, le R. P. Lacasse arrivait de je ne sais quelle mission lointaine. Apprenant que j'étais libre, il me dit: — Vous allez fonder un journal, pas grand, modeste, hebdomadaire, foncièrement catholique, militant, indépendant des hommes et des partis politiques.

"Mais mon Père, je n'ai pas de capitaux. J'ai à peine de quoi vivre pendant quelques mois.

"N'importe. Commencez par un pèlerinage à Sainte-Anne, et lancez votre journal. Je vous donnerai ma collaboration et vous trouverai des abonnés.

"Je ne sais pourquoi, malgré les conseils de la prudence humaine, je me rendis sans trop de résistance à l'avis du Père Lacasse... je commençai mon entreprise selon son conseil, et au mois de juillet 1881, le premier numéro de la *Vérité* parut."

Et le programme publié dans le premier numéro et qui est encore notre programme aujourd'hui, ajoute la *Vérité*, fut inspiré par le bon Père Lacasse.

Dans les deux premières années de la *Vérité*, le R. P. Lacasse publia toute une série d'articles sur la colonisation. De nos jours, c'est encore à la politique de ce missionnaire colonisateur qu'il faut revenir si nous voulons faire quelque chose de pratique et de durable.

Le Père Lacasse ne fut pas uniquement un apôtre et un missionnaire incomparable, il fut aussi un apologiste populaire de grande influence, et c'est par ces petits coups de plume qu'il vivra éternellement dans le souvenir de notre peuple d'ouvriers et de cultivateurs pour qui il a écrit des ouvrages d'une doctrine sûre, dans une forme imagée, attrayante dans un style du terroir.

OTTAWA. — L'hon. Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture dans l'administration Laurier, est décédé à l'âge de 71 ans. Il avait toujours été un ami des Canadiens français.

Soumissions pour Réparation de route



Conformément aux stipulations de la loi des routes du Canada, des soumissions scellées marquées "Soumissions pour Terrassement, Projet No 2 — section b" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, le 27 avril 1921, pour fournir tout le matériel et tout le travail nécessaires et construire une route de terre de Crestwynd à Moose Jaw.

Il y a environ 64,000 pieds cubes de terre à transporter, 10 milles de route à reconstruire et 2,000 pieds linéaires de tuyaux à rigole à installer.

Des copies des plans, profils et spécifications peuvent être examinés aux bureaux du soussigné et aux bureaux des officiers suivants du Département des routes:

Wm Grant, 810, Canada Building, Saskatoon.

J. R. Reid, Cour de justice, Swift Current.

F. G. Kissack, Dominion Grain Co, North Battleford.

Chaque soumission doit être accompagné d'un chèque accepté pour la somme de $1,200,00 payable au sous-ministre des routes. Les chèques des soumissionnaires qui n'auront pas réussi seront retournés quand le contrat aura été accordé.

Le droit de rejeter un soumissionnaire quelconque ou tous les soumissionnaires, ou d'en écarter tout défaut ou irrégularité, est à la discrétion du Ministre des Routes.

La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

H. S. CARPENTER,
Sous-Ministre des Routes.

Pensionnat Notre Dame du Sacré-Coeur, Howell, Sask.

Désirez-vous donner à vos enfants une éducation soignée, un cours d'études tel que demandé par la province de la Saskatchewan? Adressez-vous aux religieuses de la Providence

Outre le français qui reçoit une attention toute particulière dans les classes, on enseigne la musique, le dessin et les travaux à l'aiguille de tous genres.

Les jeunes filles désireuses de se livrer à la carrière de l'enseignement, trouveront dans cette institution, entière facilité pour se préparer aux différents diplômes requis à cet effet; elles sont donc admises à tout âge; les garçons sont acceptés jusqu'à leur treizième année.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Révér. Mère Supérieure.

EN FAMILLE

LE REVEIL DES PETITS.

A travers les rideaux de mousseline blanche
Glisse le jour moëlleux dont la douceur emplit
La chambre somnolente et chaude. Hors d'un lit
Une blonde frimousse aux yeux malins se penche.

Une blonde frimousse aux yeux malins se penche,
Et regarde, là-bas, l'autre lit plus petit,
Où, rêvant et dormant de tout son appétit,
Margot, la soeur cadette, a clos ses deux pervenches.

Margot, la soeur cadette, a clos ses deux pervenches
Et repose, au matin, les lèvres sèches... Vlan!
S'abat sur la dormeuse un oreiller tremblant,
Un autre, un autre encor... C'est toute une avalanche.

Un autre, un autre encor... Sous la brusque avalanche
Socurette se débat, ébouriffée, et Paul
Voit les blancs oreillers qui reprennent leur vol,
Et Marcel, éveillé, s'écrie: "A la revanche!"

Marcel est belliqueux. Il crie: "A la revanche!"
Joyeux, Francis accourt prendre part au sabbat.
Oreillers, édredons dansent dans le combat.
Et l'on entend des cris de sauvages Comanches.

Marcel, poussant des cris de sauvage Comanche,
Jette à bas du lit Paul et son frère. Et debout
Il résiste à l'assaut et leur rend coup pour coup.
On monte. C'est maman! Gare au prochain dimanche!

C'est maman qui survient. Gare au prochain dimanche!
Sous le drap, brusquement, Marcel s'évanouit,
Paul se blottit, Margot disparaît, Francis fuit,
Se cogne, et rentre au lit en se frottant la hanche.

Francis au lit soupire en se frottant la hanche,
La peur d'un plus grand mal fait qu'il retient ses cris.
Tout est silencieux. Tels, par un bruit surpris,
Des oisillons bavards se taisent sur leur branche.

Ainsi se tiennent coi des oiseaux sur leur branche.
Robes, culottes, bas parsèment le carreau.
Le Christ oscille encor sur le mur. Un sarrau
Au fronton de l'armoire est pendu par la manche...

Amédée GUIARD.

La Maman

Après avoir lu la pièce délicieuse d'Amédée Guiard, on goûtera les lignes qui y font suite dans le beau livre que M. Jean des Cognets consacre à l'auteur, tué pendant la guerre. Les mamans surtout en savoureront la poésie profonde et y découvriront peut-être, en outre, une délicate leçon.

"On monte: c'est maman..." C'est toujours la maman qui dans les demeures laborieuses et riches d'enfants gouverne le spirituel, sans négliger le temporel C'est elle qui couve les petites âmes, les fait éclore à la chaleur de sa tendresse, leur apprend qu'elles ont des ailes et leur épelle la prière, qui est leur chant immortel.

Le père, qui travaille, veut qu'on travaille aussi. Le père, qui gagne le pain, veut qu'on le mange de bon appétit et sans faire le dégoûté. Le père, qui a peiné tout le jour, ne tolère pas de disputes, le soir, autour de la table, où il goûte son repos. "Mangez, travaillez, soyez sages", à ces trois points se borne la discipline que le père maintient: c'est une police plutôt qu'une morale. La mère étend plus loin son pouvoir: elle veille sur la pureté des coeurs. Souvent, dans la journée, elle rappelle un de ses enfants au milieu de ses jeux, ou bien pendant la veillée, lorsqu'il lit sous la lampe. De la main, elle relève les longs cheveux sur le front lisse et plonge son regard dans les yeux encore inhabiles à mentir. Elle y veut lire jusqu'au fond: l'ombre la plus légère ne lui échappe point. Si tout lui paraît innocent et limpide, elle renvoie l'enfant avec un baiser. Mais si elle a cru apercevoir le nuage d'un remords ou d'une mauvaise pensée, elle soupire, renvoie l'enfant à ses jeux ou à son livre, d'une voix attristée et basse. Le soir, pour la prière commune, c'est auprès du lit de celui qui l'inquiète qu'elle vient s'agenouiller et le dernier *amen* murmuré, elle attire contre son épaule la tête blonde ou brune: "Qu'y a-t-il, mon petit? tu me caches quelque chose. Ah! si tu n'aimes plus le bon Dieu, tu n'aimeras pas longtemps ta mère". Alors éclate et se délivre le petit coeur gonflé de peine.

Le Congrès des Femmes canadiennes françaises

Au grand congrès que les dames de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste ont organisé et qui se tient à Montréal ces jours-ci, du 17 au 21 avril, M. l'abbé Henri Gauthier, p. s. s., curé de Saint-Jacques, a fait le sermon à la messe d'ouverture, célébrée le dimanche 17 avril, dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.

Sa Grandeur Mgr Gauthier présida la séance du soir où il parla de l'application des principes chrétiens aux besoins contemporains.

Mme Gérin-Lajoie, en sa qualité de présidente, fit l'allocution de bienvenue et exposa le programme d'action de la Fédération; Mlle Georgette Lemoyne, secrétaire générale, donna le rapport général d'après les archives de la Fédération; l'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, parla de l'influence de la femme sur nos destinées nationales; l'honorable L. A. David, secrétaire provincial, de la vocation de la race française en Amérique; M. Victor Morin, président de la société Saint-Jean-Baptiste, de l'importance des groupements nationaux.

Parmi les femmes qui prennent une part active au Congrès, citons, outre la présidente: Mesdames G. L. Béique, W. A. Huguenin (Madeleine), Maurice Saint-Jacques (Fadette), Mlles Guérin, Saint-Jean, G. LeMoyne, Marie Gérin-Lajoie, Yvonne Charette, Gabrielle des Isles, Mesdames Hamilton, T. Bruneau, Edmond Brossard, Rupert Dérome, Mlles Marie Auclair, Hedwidge Lefebvre, G. Boissonnault, Jeanne Anctil, et plusieurs membres des cercles des fermières et des Associations professionnelles féminines. L'Association des notaires adressera aussi la parole à ce Congrès qu'honoreront de leur présence plusieurs personnalités éminentes du clergé. Nous savons que ce Congrès, qui permettra de se rendre compte de l'exacte situation sociale de la femme canadienne française dans tous les domaines de son activité, remportera le succès digne des causes magnifiques qu'il veut servir.

Le Coin des Enfants

La Fille du Sachem

(Suite et fin)

Ce que Smith avait prévu arriva. En ne le voyant pas se présenter comme c'était convenu, on fit coïncider cette abstention avec la rentrée matinale de Pocahontas, et on comprit ce qui s'était passé. La fillette, d'ailleurs, ne nia pas, elle se contenta de garder un silence obstiné.

Alors, la tribu entière des Lenni-Lenapes se leva contre elle, réclamant la mort de celle qui trahissait, dirent les chefs, ses frères au profit des étrangers.

Pouhatan comprit que toute sa puissance n'était pas suffisante pour protéger sa fille, qu'il aimait tendrement, en dépit de ce que sa conduite avait de répréhensible à ses yeux. Pour sauver Pocahontas, il la fit partir secrètement et la confia au chef du Potomac, le sachem Jopazaw, qui lui avait quelques obligations. La tribu de ce chef était assez loin, vers le Nord.

Pocahontas demeura quelques mois chez le chef, traitée avec les égards dus à son rang.

Pendant ce temps, un accident était arrivé au capitaine Smith: un tonneau de poudre ayant fait explosion dans le camp anglais, il avait été grièvement blessé et transporté en Angleterre, où on disait qu'il était mort. Il avait été remplacé dans ses fonctions par le colonel Argal.

Smith disparu et Pocahontas n'étant plus là pour protéger les blancs, les Lenni-Lenapes leur avaient ouvertement déclaré la guerre et la menaient avec acharnement.

Le capitaine Argal était d'humeur plus pacifique que son devancier, il cherchait à établir des relations commerciales avec les Peaux-Rouges, et pour cela suivait le fleuve en faisant des échanges avec les tribus riveraines.

C'est ainsi qu'il arriva à Potomac. En y trouvant Pocahontas, il pensa que s'il pouvait s'en emparer, elle lui servirait d'otage précieux pour dicter des conditions de paix aux Lenni-Lenapes, car il connaissait l'amour que Pouhatan professait pour sa fille.

Il pria donc Jopazaw de la lui livrer: celui-ci refusa tout d'abord, ne voulant pas tromper la confiance de son ami Pouhatan; mais ce louable sentiment ne tint pas devant l'offre d'une superbe marmite en cuivre, que le capitaine Argal faisait briller à ses yeux, et qui représentait pour le Peau-Rouge le comble du luxe et de l'art.

Il prit la marmite et livra Pocahontas, heureuse d'aller vivre chez les blancs.

Argal l'emmena à la colonie et entama aussitôt des négociations avec Pouhatan; celui-ci, pour racheter sa fille, offrit autant de blé et de provisions que les blancs en pouvaient désirer, mais ne consentit pas à faire la paix; il ne le pouvait à cause de ses sujets, qui conservaient un profond ressentiment contre la fille de leur sachem.

Celle-ci demeura donc parmi les Anglais, où sa candeur, ses vertus, sa charmante naïveté la firent chérir de tous.

Thomas Rolf, un jeune officier, s'attacha tout particulièrement à elle et lui proposa d'embrasser la religion chrétienne; Pocahontas y consentit; le jeune Anglais se mit alors à l'instruire avec ardeur; quand elle le fut suffisamment, on la baptisa sous le nom de Rébecca.

Elle venait d'avoir quinze ans.

Thomas Rolf lui dit alors qu'il désirait l'épouser; la jeune Indienne accueillit favorablement cette proposition, pourvu, dit-elle, qu'elle obtînt le consentement de son père.

Argal et Rolf se chargèrent d'aller le demander; ils surent si bien plaider la cause, qu'ils la gagnèrent; non seulement le sachem donna son assentiment au mariage, mais les Lenni-Lenapes, fiers, au fond, de cette alliance d'une fille de leur tribu avec un chef blanc, consentirent à faire la paix.

Le mariage eut lieu à la colonie, dès le retour des négociateurs, en présence des deux frères aînés de Pocahontas, venus pour représenter le sachem à la cérémonie.

Quelques années plus tard, Rolf et sa jeune femme partirent pour l'Angleterre, où l'histoire de Pocahontas l'avait précédée, et où tout le monde se pressa pour la voir. Elle fut fêtée partout et fut même présentée à la cour.

Elle eut à Londres la surprise de retrouver le capitaine Smith, qui n'était pas mort, comme on l'avait cru, de ses terribles blessures, et dont la joie fut grande en revoyant celle qui, deux fois, lui avait sauvé la vie.

Rolf et sa femme ne firent en Angleterre qu'un séjour de moins d'une année; il leur fallait retourner en Amérique, où l'officier avait son poste: mais la veille même du jour où il devait s'embarquer, la jeune Indienne fut prise d'un mal foudroyant, dont elle mourut au bout de quelques jours. Elle n'avait que vingt-trois ans et laissait un fils unique.

Thomas Rolf fut à demi fou de douleur; pourtant il lui fallait aller où le devoir l'appelait. Il partit, confiant son enfant à son frère, qui se chargea d'élever l'orphelin.

Quand celui-ci fut devenu jeune homme, il retourna auprès de son père, en Amérique, où il se fixa, et où il prit à tâche, comme l'avait fait sa mère, de maintenir la paix entre les deux races auxquelles il appartenait.

Il fonda aussi une famille; ses enfants furent très nombreux, et plusieurs de ses descendants vivent encore dans la Virginie et aiment à évoquer la douce et romanesque figure de Pocahontas, leur aïeule.

VALDOR.

Le quatrième Dimanche après Pâques

(*S. Jean*, XVI)

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande où je vais. Mais, parce que je vous ai ainsi parlé, votre cœur est rempli de tristesse. Cependant je vous dis la vérité: il vous est utile que je m'en aille; car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra point à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement. Du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi; de la justice parce que je vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus; du jugement parce que le prince de ce monde est déjà jugé. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais elles sont en ce moment au-dessus de votre portée. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WILLOW BUNCH, Sask.

La soirée organisée par la St. J. B., le jour de Pâques dernier, a été, comme toujours, un brillant succès. Nos félicitations à tous les organisateurs, tout particulièrement à notre dévoué président M. le Dr Lavallée, et nos remerciements à toutes les personnes qui se sont dévouées en cette occasion.

La réception des nouveaux membres de la Société fut, comme par le passé, une occasion de resserrer plus fortement les liens existants entre les Canadiens Français.

"L'union fait la force". Cet axiome trouve sa réalisation ici et les nouvelles recrues de la Société l'ont fort bien compris. A l'appel qui leur a été lancé par nos infatigables recruteurs, nos nouveaux membres ont répondu "présents" avec un enthousiasme plein de patriotisme et de zèle.

La nouvelle direction, à l'instigation du président, avait organisé un concours pour le recrutement des membres. MM. S. Beauchêne et H. A. Balthazar, mis sur les rangs, apportèrent tout leur dévouement et toute leur bonne volonté pour mener la chose à bien.

Après une lutte serrée, où nos deux recruteurs rivalisèrent d'ardeur, autant que leurs occupations respectives le leur a permis, la pièce en or de 5 dollars, récompense offerte par la direction, fut gagnée par M. Salomon Beauchêne, dont la liste des nouveaux membres atteignait le beau chiffre de 95! Nos félicitations aux deux zélés recruteurs.

Le programme musical et comique de la soirée fut exécuté avec une magistrale verve par tous les acteurs.

1.— Ouverture. — Piano par Mme F. X. Bellefleur.

2.— Débuts de Camille, comédie, par Mme Lapointe. Mlles J. Lavallée et M. Houle.

3.— Le beau-frère à papa, comédie MM. Winslow, Nadeau, Bruneau.

4.— Oh! Ah! Dialogue. M. et Mme J. Duperreault.

5.— La messe, en mer de T. Botrel. MM. J. et G. Duperreault.

6.— La Madelon de la Victoire. M. E. Denzet.

7.— La Batelière, chant. MM. L. Raboud, E. Gagné.

8.— Le soldat français, déclamation. Mme P. Lapointe.

9.— L'aiglon, déclamation. M. L. Raboud.

10.— Chanson de gestes. M. Winslow.

Dans son allocution, M. l'abbé Gironard, aumônier de la Société, a retenu l'attention de l'assemblée. Ses paroles éloquentes attirèrent la sympathie de tous. Par des phrases toutes empreintes de bienveillance, de fraternité et d'intelligence, M. Gironard nous a captivés.

MM. F. X. Bellefleur et G. Martin nous ont également entretenus pendant quelques instants et ont été fort applaudis. La soirée s'est terminée par un lunch gracieusement offert par les dames de Willow Bunch. A ces généreuses donatrices, nos plus sincères remerciements.

D'ailleurs, dans son discours, M. le Président de la St. J. B. a su décerner à tous ceux qui se sont dévoués des remerciements et des éloges. Il a aussi, en termes sentis et chaleureux, souhaité la bienvenue à tous les nouveaux membres.

A M. le Président, organisateur et directeur de la soirée, nos vives félicitations.

La soirée s'est terminée par le chant en choeur: O Canada. Le souvenir de cette fête restera gravé dans le coeur de nos nouveaux membres et contribuera à raffermir chez tous nos convictions nationales et patriotiques.

— Une nombreuse délégation libérale s'est rendue à Limerick, pour la nomination d'un représentant provincial. Nos délégués sont revenus enchantés de leur voyage; ils ont surtout apprécié le discours de l'Honorable premier ministre, qui fut un éloquent plaidoyer pour la défense des écoles séparées.

— Plusieurs citoyens de Willow Bunch ont assisté, à Weyburn, à une jolie fête donnée à l'occasion de leur initiation dans la Société des Chevaliers de Colomb.

— Mlle J. Lavallée a été, cette semaine, l'hôte de son amie Mme I. Granger.

— En voyage: Mme J. Beaulne a visité Gravelbourg, cette semaine. Mmes P. Lapointe et P. Mondor sont allées à Moose Jaw, dernièrement.

— On annonce le prochain mariage de M. Tougas et Mlle A. Lavallée.

— Mlle M. A. Duperreault remplace Mlle Lavallée à l'Hôtel Européen.

— M. R. Provost et sa famille ont quitté le village, et sont maintenant installés pour l'été, sur leur ferme.

— M. Oct. Gaudry est en visite chez ses fils, accompagné de sa jeune fille, Mlle M. Gaudry.

— Mlle C. Legaré nous a quittée pour occuper un poste de confiance dans la maison Scott et Wilson, récemment établie à Assiniboia.

— MM. Winslow et Piette sont à faire la toilette de la maison Kreich en remettant à neuf peintures et décorations pour recevoir Mme Kreich et sa famille, dont on annonce le prochain retour.

— Heureux de saluer au milieu de nous, le retour de Mlle A. Marchesseault, qui demeure maintenant chez sa soeur, Mme. G. Deschamps.

— MM. A. Raboud et J. Duperreault nous reviennent d'Assiniboia, d'un voyage d'affaires.

— M. Z. Brunelle, acquéreur de la belle ferme Lafrenière, a quitté le village pour sa nouvelle propriété; M. A. Balthazar le remplace dans sa jolie résidence du village.

— La soirée annuelle des Grain Growers a eu lieu à la Salle St-Jean-Baptiste dernièrement et a obtenu un brillant succès. M. G. Bouffard, président, a fait les honneurs de la soirée avec un rare bonheur. M. Bouffard était assisté par M. G. Martin, vice-président et M. D. Boucher, secrétaire. Assistance nombreuse et choisie; partie de cartes des plus intéressante; prix d'une réelle valeur; succulent goûter, discours, musique et *chants fort bien exécutés*; tout a contribué à faire de cette soirée un événement d'importance.

LEBRET, Sask.

Visite. — Lundi, 11, les Revds Pères Oblats, de Lebret, recevaient la visite du R. P. Beys, O. M. I., provincial. Le lendemain, celui-ci repartait pour Lemberg, mission allemande desservie par les pères de la même congrégation.

— A l'École Industrielle, lundi, mourait Emma Seunie, âgée de cinq ans, après deux semaines de souffrances. Elle fut inhumée mardi soir au cimetière de la paroise.

Voyage. — Notre dévoué curé, le R. P. Thérien, O. M. I., et M. Noël Paquin sont partis jeudi soir pour aller assister aux funérailles du bon vieux Père Dandurand, O. M. I., premier oblat canadien et le prêtre le plus âgé du monde entier.

— M. et Mme Tousignan, de Montmartre, nous sont arrivés vendredi matin, pour prendre charge du presbytère et ses dépendances. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau couple canadien-français.

— Les Revds Pères Oblats de Lebret peuvent disposer d'un grand nombre de lots situés dans les plus beaux endroits du village.

A tous ceux qui veulent des lots, à ceux qui, plus tard, aimeraient à se bâtir près de l'église pour finir leurs vieux jours, nous disons d'acheter dès maintenant, car le village de Lebret est un de ceux qui offrent les meilleures garanties d'avenir, à cause de sa situation dans la prospère et fertile vallée de Qu'Appelle. Comme place de villégiature, Lebret est reconnu pour l'une des plus belles de la province. Vous n'avez donc rien à craindre en achetant dès maintenant.

Pour toutes informations concernant ces lots, vous pouvez vous adresser au R. P. Thérien, O. M. I., curé.

LA FLECHE, Sask.

L'activité de nos Chevaliers de Colomb ne ralentit pas. Dimanche 10 avril, huit nouveaux membres de La Flèche étaient initiés à Weyburn. Cette société étant composée aujourd'hui de plus de 40 membres de La Flèche, nous avons bonne confiance que les intérêts catholiques y seront jalousement surveillés. D'autant plus que les Francos ne comptent pas rester en arrière. Ceux-ci comptent sur le bon appui et l'union la plus étroite des deux sociétés.

— Le cercle de l'A. C. F. C. a décidé que jusqu'à nouvel ordre notre dévoué membre, J. H. Lagassé, remplirait les fonctions de secrétaire-trésorier *pro tempore*, le secrétaire actuel, J. Lapaire, ayant résigné pour des raisons de force majeure.

— Le Revd. Père Bodin, F. M. I., est allé à 37 milles au Sud donner le Saint-Viatique à un malade.

— Une grande activité règne dans le village, le temps étant au beau, les semences commenceront incessamment.

MONTMARTRE, Sask.

M. Berthiaume nous a causé une grande surprise cette semaine lorsqu'il a vendu à M. F. Caron son magasin qu'il gérait avec succès depuis environ sept ans. Il prendra maintenant un peu de repos bien mérité, car malgré ses 60 ans, il était encore le plus actif d'entre nous dans le commerce. Il était anciennement un entrepreneur de renom, et dans la construction de l'église il y a trois ans, il s'est bien dévoué. Nous lui devons aussi beaucoup pour les services qu'il a rendus tant à la paroisse catholique qu'à toute la région, car lui-même et Mme Berthiaume étaient heureux de pouvoir être utiles à tous.

— M. Caron a déjà commencé les fondations de son nouvel édifice sur l'avenue "Railway".

— Plusieurs électeurs se rendirent à Fillmore jeudi le 14, afin de supporter la nomination de M. Robinson comme candidat libéral dans le comté de Francis.

— Nous regrettons d'apprendre que M. Omer Dupuis s'est gravement blessé à la jambe en tombant de sa voiture. L'accident est d'autant plus regrettable qu'il sera incapable de travailler pendant le temps pressé des semailles.

— Mme Browning est revenue d'un voyage de deux mois dans la Virginie et M. R. Bilodeau est aussi de retour de Dumas où il a installé les fournaises et un dynamo dans le presbytère. Il nous fait plaisir de constater que notre ex-vicaire M. l'abbé Bernard est si bien logé. Nous nous rappelons bien son activité et les lecteurs du *Patriote* doivent le regretter, surtout lorsqu'ils lisent l'*Echo de Dumas*.

— M. Duhamel a fait l'acquisition des chevaux et du camion de M. Hoffman et maintenant conduit quatre camions pour répondre à la demande publique.

— Les demoiselles Laleune ont organisé jeudi une jolie soirée, où elles avaient invité une soixantaine d'amis.

— Dimanche prochain, le 24 avril, aura lieu dans le soubassement de l'église, à 8 heures du soir, une séance donnée sous les auspices de l'A. C. F. C. On jouera: "Les cousins du député".

PERIGORD, Sask.

Pâques a été bien froid cette année, et toute la semaine qui l'a suivi nous a gratifiés d'une continuelle et abondante bordée de neige avec un bon vent. Cependant, malgré l'épaisse couche de neige que nous avons encore en plein mi-avril, nos cultivateurs espèrent son départ bientôt, et un peu partout on se hâte de préparer les grains pour les semences.

— Le 27 mars dernier ont été baptisés:

Joseph-André-Vital, enfant de Jérémie Patenaude et de Adélaïde Richer. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Dubé;

Robert-Louis-Hilaire, enfant de René Chartrand et de Helen Travis. Parrain, Robert Flamand, marraine, Mme Jean Villeneuve.

— Le 12 avril, M. et Mme Jérémie Patenaude avaient la douleur de perdre leur jeune bébé.

— Le 14, M. Frank Raymond est tombé subitement paralysé, alors qu'il était à préparer son blé de semence. Son état est des plus critique.

Pensée. — Quelle folie de remettre à l'heure de la mort l'affaire de son salut éternel!

La Cie de l'Elévateur des Fermiers de Vonda

Assemblée annuelle des actionnaires

Mardi le 29 mars avait lieu l'assemblée annuelle des Actionnaires de l'Elévateur des Fermiers de Vonda. Les détenteurs de 200 actions étaient présents ou s'étaient fait représenter. Le but de l'assemblée était de prendre connaissance des différents rapports et d'élire de nouveaux directeurs.

On trouvera plus bas le rapport des directeurs, et un résumé de celui des auditeurs.

Ces deux rapports furent adoptés à l'unanimité, après des explications détaillées données par le président.

L'assemblée vota aussi un voeu en faveur de l'achat de l'Elévateur des Fermiers de Marcelin à condition que les actionnaires de cette dernière localité paient eux-mêmes les dettes dues par leur précédente organisation.

Une autre motion ratifiant le don de $100. fait au collège français est adopté à l'unanimité moins une voix.

Une troisième motion demandant qu'aucun don ne soit fait à l'avenir sans l'approbation des directeurs est repoussée à l'unanimité.

Les actionnaires endossent la recommandation des directeurs et un dividende de 8 p. c. sera distribué ou porté en compte, suivant les cas.

Le président fait remarquer que l'année financière dont l'on discute les résultats se termine le 31 août 1920, et que par conséquent seules les actions payées en totalité ou en partie dans le cours de l'année 1919 ont droit à ce dividende.

On passe ensuite à l'élection des officiers qui donne les réultats suivants: Directeurs demeurant en charge: R. Denis, E. Desmarais et F.-X. Loiselle. Directeurs élus: abbé P. E. Myre, de Marcelin; abbé Bourdel, de Lowell; L. Denis, Jos. Phaneuf, Athanase Pion et Horace Pinet, de St-Denis; MM. T. Grimard, Jos. Daigneault et Guilbaud, mis aussi en nomination, réunirent un bon nombre de voix, mais ne furent pas élus.

MM. Wilfrid Béchard et Eloi Duret représenteront les groupes de Debden, Shell River et Sedley.

Une assemblée des nouveaux directeurs se tint à l'issue de celle des actionnaires. MM. Denis et Desmarais furent élus président et secrétaire pour l'année en cours. Une autre assemblée des directeurs aura lieu le 20 avril.

L'assemblée, qui avait commencé à 2 h. ½, se termina à 6 heures.

RAPPORT DES AUDITEURS

Le rapport des auditeurs se résume à ceci:

Actions souscrites au 31 août 1919	$47,500.00
Actions payées en argent	13,379.60
Actions payées en billets à ordre	34,120.40
Actif au 31 août 1920	$64,878.11
Passif	44,866.50
Surplus	$20,012.61

D'où il y a à déduire les $13,379.60 d'actions payées, ce qui laisse un surplus net à date de $6,632.64, représentant les profits, une fois les dividendes de l'année dernière distribués.

Le total des ventes, l'année dernière, a dépassé $90 000, laissant un profit brut de $14,000 et un profit net de $3,300. Dans les dépenses générales à porter en diminution sur le profit brut, l'on relève: $2100 d'intérêts payés dans l'année; $6,700 de salaires pour travail ou commissions payés aux différents employés et agents de la Cie; $400. de taxes; $450 d'assurances; $140. d'audition, $100. de licence provinciale et $810 de dépenses diverses.

Le président fit remarquer que ce profit réalisé avec un capital de $13,000, représentait en réalité du 25 p. c. Il ajouta que par suite de la mauvaise récolte, les paiements rentraient difficilement et que les sommes accumulées sur les livres gênaient beaucoup l'essor des affaires. Les ventes à crédit devront être arrêtées et les recouvrements des sommes dues poussés avec vigueur.

Depuis le 31 août passé, il s'est vendu plus de charbon que durant toute l'année dernière. Les ventes de bois sont satisfaisantes, si l'on tient compte des conditions financières, et les élévateurs ont pris une quantité raisonnable de grains. Celui de Vonda a expédié presque autant de blé à lui seul que les quatre autres élévateurs de la même localité ensemble.

Il faudrait, dans le courant de l'année, assurer la vente de $25,000 d'actions nouvelles pour assurer le plein développement des affaires en cours.

Le rapport des auditeurs constate la bonne tenue des livres et la bonne marche des affaires.

Rapport de la Direction

A Messieurs les Actionnaires:

Nous avons le plaisir de vous soumettre le deuxième rapport annuel de votre Compagnie. Ce rapport aurait dû être présenté il y a déjà quelques mois, mais la difficulté d'avoir le concours des auditeurs nous a obligé à un retard que nous sommes les premiers à regretter.

Bien que l'année ne fût pas aussi brillante que nous aurions pu l'espérer, nous sommes cependant heureux de pouvoir payer un dividende de 8 p. c. Ce dividende sera versé en argent à ceux dont les actions sont entièrement payées et qui ne doivent rien à la Compagnie; il sera appliqué en compte à ceux qui sont encore ses débiteurs.

Ce dividende nous permettra cependant de laisser, à même les profits, un bon surplus comme fonds de réserve, surplus qui ne figure pas en caisse, mais se trouve cependant dans l'actif de la Compagnie, comme marchandise ou autrement.

Si l'on tient compte du manque complet de récolte durant les années passées dans une bonne partie de la province, et plus spécialement autour de Vonda, et de la stagnation des affaires, qui en est résultée, il faut se considérer comme très satisfaits des résultats obtenus.

Nous avons été heureux de pouvoir fournir de la corde à moissonneuse à nos clients à 1½ et 2c meilleur marché que les prix courants. Nous calculons leur avoir économisé près de $3000 sur la quantité vendue. L'on ne saurait nous taxer d'avoir fait des profits exagérés sur cet article, puisque nous n'avons retiré net qu'environ un tiers de sou par livre.

Nous avons, cette année, passé un contrat plus avantageux et nous pouvons fournir les commerçants eux-mêmes à un prix meilleur que celui qu'ils pourraient obtenir de la manufacture.

Nous offrons le bois de construction par char, à délivrer n'importe où dans la province, au même prix que celui que l'on peut obtenir des moulins à scie eux-mêmes; et nos portes, fenêtres, papier de couverture ou moulures diverses sont meilleur marché, délivrés à Vonda, ou ailleurs que sur le catalogue de Eaton pris à Saskatoon. Quand une Compagnie, disposant de moyens bien limités, donne de semblables résultats, dans moins de trois ans, elle a droit de dire qu'elle n'a pas perdu son temps.

Nous étudions actuellement la possibilité d'organiser la vente des animaux par char, sur le système coopératif. Nous avons bon espoir d'en tenter l'essai cet automne, si nous pouvons trouver un homme d'expérience pour en prendre la direction. Le fermier se trouverait ainsi à obtenir la pleine valeur de ses animaux, moins les frais d'expédition.

Un bon nombre de nos actionnaires désireraient aussi que nous nous occupions spécialement du bois de corde, qui constitue pour eux, un bonne source de revenus. Nous avons pu en écouler quelques chars cette année, pas autant, que nous aurions désiré. Nous espérons pouvoir faire mieux l'année prochaine. Mais là aussi, il y a une question de capitaux. Sans eux, l'on ne peut rien faire et c'est ce qui nous manque le plus pour développer les affaires de la Compagnie et nous espérons que l'année 1920-21 sera plus prospère encore, si possible que celle de 1919-20.

Le Bureau de Direction
R. DENIS, Président.

:o:

VAL MARIE, Sask.

La mission de Val Marie a reçu par l'entremise de M. l'abbé Duchaine, de Ponteix, une caisse d'ornements d'église. Nous remercions bien les personnes qui se sont occupées de nous les faire avoir.

A cause de l'état des chemins, nous n'avons pu avoir la messe le 23 mars dernier. Beaucoup de personnes de la mission étaient venues pour remplir leur devoir pascal. Espérons que nous serons mieux favorisés par le temps la prochaine fois. Quand on est éloigné de tout comme nous sommes, cela a bien des inconvénients. Depuis onze ans que plusieurs sont ici ils en savent quelque chose. Cependant ayons confiance, toujours et quand même, que la Providence nous portera secours, si nous le Lui demandons et si nous faisons tous nos efforts pour nous aider nous-mêmes.

— Notre compatriote Félix Déry a été transporté gravement malade à l'hopital de Ponteix. Espérons que sa santé pourra s'y améliorer avec les soins dévoués qu'il est sûr d'y trouver. Depuis quinze jours tous ses voisins, en bons Samaritains, lui ont porté tout le secours dont ils étaient capables et cela nuit et jour; mais loin des docteurs et de toute commodité, rien ne peut remplacer les soins que l'on donne dans un hôpital. Que Celui qui a dit qu'un verre d'eau donné en son nom ne restera pas sans récompense leur en tienne compte. Tout cela nous amène à une réflexion. Combien parmi nous sont venus ici avec l'intention surtout d'amasser des biens temporels? Combien y ont réussi? Pas un jusqu'ici. Il y a des biens cependant que tout le monde est libre d'amasser et que personne ne peut ôter à celui qui veut les garder: ce sont les biens éternels. Tournons nos efforts vers ceux-ci, nous avons occasion plus que bien d'autres d'en faire une ample provision. Travaillons à développer notre mission.

— Pensée pour le temps de Pâques: Soyez sans cesse, ô Jésus, la joie pascale de nos coeurs: vous nous avez rendu la vie: gardez-nous de la fatale mort du crime. (Hymne).

:o:

MARCELIN Sask.

Notre grande soirée récréative au profit de l'église annoncée pour le 28 avril est renvoyée au jeudi 5 mai, jour de l'Ascension. Les organisateurs, voyant qu'il n'était pas possible de trouver place dans la salle habituelle pour tous ceux qui se proposent de venir, ont décidé de donner la représentation dans le garage Marin. Le local est assez vaste pour contenir une assistance considérable. On sait que le programme comporte du tragique et du comique, du chant et de la déclamation. Il y en aura pour tous les goûts.

o

Saint-Hubert Mission, Sask.

Dans une réunion de quelques représentants de cercles de l'A. C. F. C. tenue à Prince-Albert en janvier 1920, M. Raymond Denis émettait l'idée de voir se former une union entre les centres de langue française pour l'échange de leurs produits de ferme. L'idée a fait son chemin. St-Hubert, pour sa part, s'est appliqué à la mettre en pratique. Quelques fermiers de notre colonie ont déjà eu occasion d'expédier dans d'autres centres français certains de leurs produits.

Dernièrement, la direction de la société de Vonda, ayant appris que Debden manquait de chevaux, s'adressa à St-Hubert. L'appel fut entendu. Le 14 mars, MM. Isidore Perpète et Maurice Boutin chargeaient à Whitewood un char de 15 chevaux et partaient pour Debden.

Ils furent cordialement reçus par M. Bernard, directeur de l'élévateur. M. Tétrault, encanteur, se chargea de la vente, et dans quelques jours disposait de 10 chevaux à des prix très rémunérateurs et promettait de vendre les cinq autres avant peu. Au moment où j'écris ces lignes, un onzième a été vendu et je ne doute nullement que les quatre autres ne resteront pas longtemps entre les mains de M. Tétrault. M. J. Perpète et M. Boutin offrent leur reconnaissance à M. Raymond Denis et aux habitants de Debden. Grâce à eux, ils ont pu écouler un certain nombre de chevaux dont on n'avait nullement besoin dans la colonie. Ils se proposent bien de recommencer l'aventure l'année prochaine. Ils espèrent pouvoir offrir des chevaux encore meilleurs que ceux de cette année.

:o:

BERLIN. — Le prince Georges de Bavière, petit-fils de l'empereur défunt François-Joseph, a célébré sa première messe à Innsbruck. Il a été ordonné prêtre dans la Compagnie de Jésus, mais il est entré dans un monastère de Bénédictins le dimanche de Pâques.

ST. LOUIS, Sask.

Les exercices d'un triduum en l'honneur de St. Joseph se terminent dimanche par la communion générale et la Consécration des familles au bon St. Joseph. Ces exercices ont été admirablement suivis. On a communié chaque jour, et l'après-midi, au sermon et à la Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, notre chapelle était trop petite.

Puisse le bon St-Joseph entendre nos prières et nous donner une bonne et sainte année. On a prié avec ferveur et confiance, les besoins sont si pressants.

M. Gratien Hudon a acheté la propriété de M. Grosjan au village et a commencé les travaux de forge; il est bien encouragé. On se félicite de ce renfort de la famille Hudon qui est une de ces bonnes familles canadiennes dont l'unique ambition est de faire le bien.

M. Grosjan a loué la ferme de Frank Bruce. Bon succès.

Le philosophe et le matelot

Un philosophe dit un jour à un matelot:

— Mon ami, où est-ce que ton père est mort?

— Dans un naufrage, répondit le matelot.

— Et ton grand-père?

— Dans sa barque, au cours d'une tempête.

— Et ton bisaïeul?

— Dans un navire, qui se brisa contre un écueil.

— Comment donc, reprit le philosophe, oses-tu te mettre sur mer, puisque tous tes ancêtres y ont péri?

— Monsieur le philosophe, reprit le matelot, où est-ce que votre père est mort?

— Fort doucement, dans son lit.

— Et vos ancêtres?

— De même, fort tranquillement, dans leur lit.

— Eh! dit le matelot, comment osez-vous vous mettre au lit, puisque tous vos ancêtres y sont morts?

Prince-Albert

La débâcle de la Saskatchewan est imminente

On s'attend à ce que la débâcle sur la Saskatchewan se produise d'un jour à l'autre. Voici à titre d'information, à quelle date elle s'est produite depuis 42 ans; 1878, 4 avril; 1879, 11 avril; 1880, 2 mai; 1881, 22 avril; 1882, 13 avril; 1883, 22 avril; 1884, 24 avril; 1885, 10 avril; 1886, 16 avril; 1887, 25 avril; 1888, 30 avril; 1889, 13 avril; 1890, 29 avril; 1891, 20 avril; 1892, 18 avril; 1893, 5 mai; 1894, 24 avril; 1895, 15 avril; 1896, 28 avril; 1897, 17 avril; 1898, 24 avril; 1899, 26 avril; 1900, 12 avril; 1901, 21 avril; 1902, 18 avril; 1903, 25 avril; 1904, 21 avril; 1905, 7 avril; 1906, 14 avril; 1907, 11 mai; 1908, 21 avril; 1909, 8 mai; 1910, 1er avril; 1911, 18 avril; 1912, 15 avril; 1913, 15 avril; 1914, 19 avril; 1915, 9 avril; 1916, 19 avril; 1917, 30 avril; 1918, 11 avril; 1919, 16 avril; 1920, 29 avril.

Comme on le voit, la date la plus précoce pour la disparition de la glace depuis 42 ans a été le 1er avril, en 1910; la plus tardive, le 11 mai, en 1907. Quatre fois seulement, depuis près d'un demi-siècle, la débâcle a eu lieu après le 30 avril.

—:o:—

M. Paul Balbaud

Nous apprenons l'arrivée prochaine de M. Paul BALBAUD qui, pendant plusieurs années avant la guerre, a fait partie du corps enseignant de l'Université de Toronto. M. BALBAUD a déjà rendu visite à notre ville, il y a deux ans, chargé par le Gouvernement français de remercier les Canadiens de leur aide à la France pendant la guerre.

M. BALBAUD est de nouveau chargé par le Gouvernement d'une autre mission afin d'établir des relations économiques suivies entre les industriels français et les consommateurs canadiens et vice-versa.

—:o:—

Statue de N.D. de Sion

Une magnifique statue de Notre-Dame de Sion orne maintenant la façade du couvent. Cette statue, qui a été offerte par un généreux donateur, représente la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. La physionomie est expressive, et, dans sa blancheur de marbre, la statue, de grandeur naturelle, présente un très bel effet dans la niche qui lui a été préparée au sommet de l'édifice. Les grands sapins en face du couvent lui font un gracieux encadrement.

—:o:—

Conversion d'une jeune fille protestante

Dimanche matin, à l'Académie de Sion, une jeune fille distinguée, Mlle Henrietta Montgomery, faisait sa première communion. Après avoir été instruite de la religion catholique par la Révérende Mère Supérieure, elle a abjuré le protestantisme et reçu le baptême conditionnel. Deux jeunes fillettes de huit ans: Geneviève Jaspar, enfant de notre compatriote bien connu, M. Stephen Jaspar, et Violet Wilson ont aussi fait leur première communion.

—:o:—

— De belles funérailles militaires ont été faites, dimanche, au lieutenant James Wilson, dont les restes ont été ramenés de France ici pour y être inhumés. Il faisait partie de l'armée américaine et avait été tué le 11 novembre 1918 au matin, quelques heures avant la signature de l'armistice.

— M. Alphonse Fortin, gérant du *Patriote*, est de retour d'un voyage à Gravelbourg et à Régina. Une indisposition qui l'a retenu quelques jours à Régina ne lui a pas permis de visiter Ponteix, Willow Bunch et Montmartre, comme il se proposait de le faire.

— M. J. E. Morrier est de retour de l'Est, après avoir visité Ottawa, Montréal, Québec et Montmagny. Les établissements de la "Machine Agricole Nationale", à ce dernier endroit, l'ont particulièrement intéressé.

— M. A. Renuart, qui a passé l'hiver en Floride, est de retour à Prince-Albert. Mme Renuart et sa fille, qui l'accompagnaient, passeront un mois à Mount Clemons, Mich., avant de venir le rejoindre.

— Prince-Albert qui jusqu'ici n'était, au point de vue de la douane, qu'un sous-bureau dépendant de Moose Jaw, est devenu un bureau avec collecteur des douanes et de l'accise. Le territoire qu'il couvre est le plus vaste des cinq districts douaniers de la province.

— La vente des animaux de race pure qui a eu lieu jeudi dernier a remporté un beau succès; elle avait attiré un grand nombre de cultivateurs du district.

Chez nos compatriotes du North Dakota

Plusieurs de nos compatriotes des régions de Prince-Albert et de Duck Lake, surtout parmi les vieux pionniers, connaissent M. H. E. Dorval, de Langdon, North Dakota. C'est un Canadien français qui fait honneur à sa race. L'automne dernier, il était réélu pour la quatorzième fois juge de comté pour le comté de Cavalier. M. Dorval s'intéresse beaucoup à l'Ouest, qu'il connaît d'ailleurs parfaitement. L'un de ses fils est même établi près de Calgary. Feu le sénateur Prince était un de ses amis; il avait passé quelques jours chez lui, à Battleford, en 1916.

—:o:—

Les conditions sont favorables pour l'Agriculture dans l'Alberta

Edmonton. — Le printemps sera tardif dans l'Alberta, mais tout indique que la saison sera bonne pour les travaux agricoles. C'est ce qui ressort des rapports venus des différents points de la province. Le ministère de l'agriculture n'a pas encore été informé que les semailles aient été commencées, mais il est probable que du blé a déjà été mis en terre dans certaines parties du sud. Les labours du printemps se font, au moins sur une petite échelle. La neige a été abondante partout et la terre va renfermer une bonne provision d'humidité.

—:o:—

PHILADELPHIE, Pens. — Les unions ouvrières de Philadelphie ont conçu le projet de créer une banque privée au capital de $100,000,000, à même les économies des ouvriers syndiqués de la Fédération américaine du Travail. La banque aura ses bureaux principaux à Philadelphie et comptera autant de succursales que de villes où la Fédération américaine est solidement établie.

—:o:—

Marché aux animaux de Winnipeg.

Winnipeg, 11 avril.

Bouvillons: De boucherie de choix extra, 8.50 à 8.75.

De choix, 8.00 — 8.50.

Assez bons, 7.00 — 7.50.

Génisses: De boucherie de choix. 7.50 — 8.00.

Assez bonnes, 6.50 — 7.00.

Moyennes, 6.00 — 6.25.

Maigres de choix, 3.00 — 3.50.

Vaches: De boucherie de choix, 6.50 — 7.00.

Assez bonnes, 6.00 — 6.50.

De reproduction, 4.00 — 4.50.

Conserve, 1.00 — 2.00.

Bonnes vaches laitières, 75.00 — 85.00.

Vaches laitières moyennes, 15.00 — 55.00.

Animaux à engraisser: Animaux de choix pesants, 6.00 — 6.25.

Assez bons, 5.50 — 6.00.

De choix d'un an, 5.00 — 5.50.

Taureaux: De choix, 4.00 — 4.50.

Bons, 3.50 — 4.00.

Condus et légers, 3.25 — 3.50.

Boeufs: De choix, 5.50 — 6.00.

Assez bons, 5.00 — 5.50.

Moyens, 4.00 — 4.50.

Veaux: Légers de choix, 9.00 — 11.00.

Pesants de choix, 6.00 — 6.50.

Moyens et légers, 4.00 — 5.00.

Moutons et agneaux: Agneaux de choix, 11.00 — 12.00.

Brebis de choix, 7.50 — 8.00.

Moutons de choix, 6.50 — 7.00.

Moutons communs, 3.00 — 4.00.

Porcs: De choix, 13.50.

—:o:—

Marché aux grains de Winnipeg

Winnipeg, 11 avril.

BLE

Nord No 1, 1.70 5-8.
Nord No 2, 1.63 5-8.
Nord No 3, 1.60 5-8.
Nord No 4, 1.44 5-8.
Nord No 5, 1.37 5-8.
Nord No 6, 1.20 5-8.

AVOINE

No 2, C. W., 44 1-8.
No 3, C. W., 38 5-8.
Fourrage extra 1, 38 5-8.
Fourrage No 1, 36 5-8.
Fourrage No 2, 34 7-8.

ORGE

No 3 C. W., 75.
No 4 C. W., 63 1-2.
Fourrage, 50 1-2.

LIN

No 1 N. W. C., 1.47.
No 2 C. W., 1.42 1-2.
No 3 C. W., 1.15 1-2.
Condamné, 1.12 1-2.

SEIGLE

No 2 C. W., 1.38.

—:o:—

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé No 1, $1.35; No 2, $1.30; No 3, $1.25; No 4, $1.10; No 5, $1.00; No 6, 90 cts.

Marché aux animaux de Prince-Albert

Bouvillons de boucherie assez bons, 6.00 à 7.00; moyens, 5.50; vaches assez bonnes, 5.50 à 6.50; bons taureaux, 5.50.

Porcs, choisis, 13.50; légers, 11.50; truies, 10.00 à 10.50.

—:o:—

MARCHE AU DETAIL Prince-Albert.

GRAINS ET FOURRAGE

Avoine, le minot, 55 cts.
Orge, le minot, 90 cts.
Son, le sac, $1.75.
Moulée, le sac, $1.75.
Foin pressé, les 100 livres, $1.00.
Foin non pressé, la tonne, $12.00 à $14.00.

FARINE

Royal Household, $6.15.
Fives Roses, $5.90.
Quaker, $6.15.
Robin Hood, $6.15.
McLean's Special, $6.15.
Cook's Pride, $5.60.
Avoine roulée, $3.10.
Farine de maïs, $3.70.

BEURRE et OEUFS

Beurre de fermier, 37½c. à 40c.
Beurre de crémerie, 60 cts.
Oeufs, la douz. 30 à 35 cts.
Fromage, la livre, 35 cts.

LEGUMES

Pommes de terre, le minot, 75 cts. à $1.00.
Oignons, 7 livres pour 25 cts.
Choux, 3 livres pour 25 cts.
Laitue, 2 paquets pour 15 cts.
Carottes, 6 livres pour 25 cts.
Navets, 7 livres pour 25 cts.
Betteraves, la livre, 5 cts.
Céleri, la livre, 15 cts.

VIANDES

(Gros)

Boeuf, la livre, 13½ à 14½ cts.
Vache, la livre, 10 à 12 cts.
Porc, la livre, 20 cts.
Mouton, la livre, 19 cts.
Veau, la livre, 13½ cts.

(Détail)

Jambon, la livre, 55 à 60 cts.
Bacon, la livre, 70 à 75 cts.
Graisse (lard) 4 livres pour $1.00.

VOLAILLE

Poulet, la livre, 30 cts.
Canard, la livre, 35 cts.
Oie, la livre, 35 cts.
Dinde, la livre, 40 à 48 cts.

POISSON

Saumon frais, la livre, 24 cts.
Poisson blanc, la livre, 12 cts.
Flétan (halibut), la livre, 20 cts.

BOIS

Sapin (jackpine) sec, la corde, $9.00.
Tremble sec, la corde, $5.50.

PEAUX

Boeuf, la livre, 3 cts.
Cheval, la peau, 75 cts.

Liste de ventes à l'Enchère de Kisbey

21 AVRIL. — Meubles et effets de qualité, y compris collections d'antiquités, pour Mme R. B. Thompson, 2117 6ème Ave O., à 1 h. 30.

22 AVRIL. — 3 chevaux, 6 vaches laitières de 1ère classe, 7 autres bêtes à cornes, 40 têtes de volailles, avoine, harnais, wagon, buggy, sleigh et machines agricoles, piano, machine à coudre et meubles. — Vente à crédit pour Fred Sharpe, S. O. ¼ 35-47-22 O 2, 7 milles S-O de Prince-Albert, à 10 h. 30.

26 AVRIL. — Meubles, comprenant salle à manger, poêle, etc. — Pour M. J. W. Smith, 1047, 4ème rue est, Prince-Albert, à 2 h. p. m.

27 AVRIL. — Deux paires de bons jeunes chevaux de travail, harnais, machines agricoles, pour M. S. Rice, 518, rue de la Rivière ouest, à 2 h. p. m.

28 AVRIL. — Meubles de première classe, pour M. W. Delaney. Détails plus tard.

28 AVRIL. — Meubles, comprenant salle à manger, poêle, etc. pour Mme J. W. Smith, 1047, 4ème rue est, Prince-Albert, à 2 h. p. m.

29 AVRIL. — Matériel à battre, 5 chevaux, vache laitière, machines agricoles complètes et meubles, pour Frank Gagné, Steep Creek, à 10 h. 30 a. m.

Voyez-moi avant de faire faire votre vente. Ma réputation passée vous assure satisfaction.

FRANK KISBEY
Encanteur.
Coin de la rue de la Rivière et 1ère avenue est
Prince Albert, Sask.
TEL. — 2708.

Petites Annonces

Vingt-cinq mots ou moins, $2.00 pour un mois. Plus de vingt-cinq mots, un sou par mot.

A LOUER. — Grand magasin avec hangar, au village de Domrémy. Bon centre d'affaires. S'adresser à Madame Julien Georget, mère. Domrémy, Sask. 6-9 P.

POUX.—Mères de familles, ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tête. Saba détruira poux et lentes par une seule application. Franco, 25c., Saba Co., B. P. 1602, Montréal.

JEUNE FRANCAIS, 17 ans, depuis 6 mois au Canada, au courant du travail de ferme, demande place sur une ferme. S'adresser à Marcel Robert, Alingly, Sask. Dire gages offerts. 5-8 p.

COUPLE CANADIEN-FRANCAIS, sans enfants, pour tenir cuisine et dépendances, avec jardin et quelques arpents en culture. Salaire: $800 par an, logé et nourri. — R. P. J. Thérien, O. M. I., Lebret, Sask. 5-8

ECURIE DE LOUAGE à vendre avec maison d'habitation, bien située près de source, conviendrait à personne parlant les deux langues. — Termes faciles. — Nels Wagar, St-Brieux. 5-8

A VENDRE Tracteur Emerson, E.B. 12x20, avec charrue à casser John Deere 20 p., soc de rechange, prix $600; prendrait en payement des bêtes à cornes ou des chevaux. John B. Frame, 57 25 rue et 1ère ave. Est. —6-8

A VENDRE.
MAGASIN GENERAL à St-Victor, en face de l'église et de l'école avec bonne habitation. Pour les conditions, s'adresser à H. Thielens, St-Victor. —7

A LOUER.
BELLE FERME mixte à louer, ½ milles de l'église et de l'école. Bien bâti. Sept carreaux, 120 acres en culture, encore 200 à cultiver. Le roulant et six chevaux à reprendre à bonnes conditions. S'adresser à H. Thielens, St-Victor. —7

ON DEMANDE
AGENT GENERAL pour la Confederation Life Association. S'adresser à George Will, Gérant de district, Immeuble Banque du Commerce, Prince-Albert. —7

A LOUER.
GRAND MAGASIN avec hangar, au village de Domrémy. Bon centre d'affaire. S'adresser à Madame Julien Georget, mère, Domrémy, Sask. —7-10

A VENDRE — Bon quart de section de terre, à 6 milles ½ de Debden, centre franco-canadien. Riche terre noire, eau de lac et eau de puits, grande superficie de terre à foin. Quelques petites bâtisses. Emplacement idéal pour ferme laitière. S'adresser à W. Salter 406 — 13ème Rue E., Prince Albert. 5-8 p.

A LA REINE dans l'Abitibi on offre un excellent hôtel à vendre ou à échanger contre un quart de section. Pour prix et conditions, s'adresser à HOTEL CENTRAL, La Reine, Co. Pontiac, Abitibi, P. Q. 5-8

ON DEMANDE pour école séparée un instituteur ou institutrice avec certificat de 2ème classe pour la province de la Saskatchewan, pouvant s'engager après Pâques. Prière d'adresser les demandes à Charles Van Elslande, secrétaire, Meyronne. Prière aussi d'indiquer l'expérience et salaire demandé. 51 —

A VENDRE pour la moitié du prix coûtant avant la guerre: beurrerie et fromagerie, trois mois d'usage seulement. Outillage moderne complet. S'adresser à S. Ducharme, St-Victor, Sask. —6-8 p

INSTITUTRICE bilingue demandée pour le 2 mai. District Scolaire 3421, Emilebury. S'adresser à J. L. Brulé, Albertville. 6—8